



CHENTER

L'AVENIR DU NORD

1897-1939

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-DEUX ANS

1897-1939

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent" (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-TROISIEME ANNEE, NUMERO 31

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 4 AOUT 1939

POLITIQUE DE FAUX-BOURDONS

Le chef nouveau-né du parti conservateur tory se ballade dans le pays avec sa boîte de Pandore remplie de babioles et de promesses.

En désaccord avec son passé et avec plusieurs des chefs de son parti, M. Manion veut faire figure de prophète et de thaumaturge capable de guérir tous nos maux.

Le trait saillant de son programme électoral est de PROMETTRE à gauche et à droite l'âge d'or qui serait la conséquence du retour des tories au timon des affaires! Par là, il se montre le disciple impénitent de M. Bennett, ce Don Quichotte dont il fut le Sancho de 1930 à 1935.

Sur tous les autres points qui sont à la base de la politique conservatrice, règnent la discorde, la contradiction et l'incohérence entre le chef Manion et la plupart de ses lieutenants.

La grave et importante question des chemins de fer met en opposition M. Manion et M. Meighen, l'un des conservateurs les plus renommés du Canada.

Le problème économique et la question sociale séparent profondément M. Manion et M. Herridge, le beau-frère de M. Bennett et l'un des conservateurs les plus en vue de notre pays.

Nous avons raison de nous demander si MM. Manion et Steven — un autre chef conservateur éminent — s'entendent bien, quand nous savons que M. Manion a dénoncé et dit pis que pendre de M. Steven. Ces deux tories qui s'administrèrent des mornifles en 1935, se donnent le baiser Lamourette en 1939, mais, en réalité ils tirent mal et dans des sens opposés la charrette conservatrice conduite à la daumonte.

Et M. Duplessis, ce chef bleu-tory-castor mal déguisé, M. Manion peut-il le truster? (oh choking!). Tous deux, sans doute, veulent l'avènement des tories à Ottawa, mais le castor Duplessis veut d'abord sauver sa pauvre peau dans la province de Québec et, pour cela, il est prêt à renier Manion, comme le firent les faux nationalistes de 1911, en simulant de répudier Borden; comme le fit aussi M. Arthur Sauvé, quand il était chef de l'opposition à Québec, lorsqu'il paraissait séparer la politique provinciale de la politique fédérale, sans refuser ensuite de devenir ministre au fédéral; comme les bleus-castors le firent, de nouveau, en 1925, en disant de leur chef, M. Meighen: "Nous ne connaissons pas cet homme."

A vrai dire, M. Manion redoute la duperie de M. Duplessis et, peut-être même le mépris — il. Cela s'est vu souvent chez les pitres qui gambadent dans le cirque tory...

Dans la province de Québec, il y a plus encore. Les principaux acolytes du grand-prêtre tory Manion s'y talochent au risque d'éteindre le feu de l'encensoir qu'ils balancent sous le nez de leur idole. MM. S. Gobeil et Georges Héon, deux pygmées juchés sur des échasses conservatrices, se décochent des gros mots à propos d'impérialisme et de notre participation aux guerres étrangères. Sur cette brillante question, l'opinion du chef Manion est tellement nébuleuse et masquée que ses interprètes soi-disant autorisés se chamaillent sur le sens et les tendances de sa doctrine. D'autant plus que M. Manion, ce chef suprême du parti conservateur, non seulement est en désaccord avec les siens, mais se contredit lui-même et prend des attitudes tout à fait contraires à son passé.

Qui ne sait que M. Manion, quoi qu'il dise, reste enveloppé dans les nuées de l'impérialisme militaire? Le congrès qui l'a choisi comme chef conservateur s'est hautement prononcé sur ce point capital. MM. Bennett et Meighen, les têtes dirigeantes de leur parti, se sont fait applaudir à outrance par les délégués de ce congrès quand ils ont énoncé leurs principes impérialistes et reproché à Mackenzie King, le chef libéral, de manquer de feu sacré britannique et militaire. C'est dans cet incubateur impérialiste que M. Manion a vu le jour comme chef du parti bleu-tory.

Qui ne sait aussi et surtout que M. Manion, ancien libéral, lâcha Laurier, en 1917, sur la question de la conscription militaire. Après s'être allié aux tories pour imposer aux Canadiens le service militaire obligatoire, M. Manion est sujet à caution.

Les libéraux fidèles à la politique de Laurier sont unis pour défendre et faire triompher un programme traditionnel, franchement canadien dans le domaine économique et au point de vue national.

Les conservateurs, divisés, changent de noms à tout bout de champ, vont à hue et à dia.

Dans la province de Québec, plus que jamais, ils ne savent pas à quel saint se vouer ni à quel chef obéir: A Manion? A Herridge? A Duplessis? A Sam. Gobeil? A Georges Héon? A William Tremblay? — Tirons l'échelle!

Ils sont tous dans un parfait désaccord. Leurs faux-bourdons produisent une cacophonie politique étourdissante que les Canadiens ne goûtent guère.

LE FRANC.

Le banquet King

A l'occasion du grand banquet qui sera donné mardi soir, le 8 août, à l'hôtel Royal-York, à Toronto, en l'honneur du premier ministre du Canada, le très honorable W.-L.-M. King, à l'occasion du 20^e anniversaire de son élection au poste de chef du parti libéral au Canada, les chemins de fer ont consenti des tarifs spéciaux pour le voyage Montréal-Toronto.

Des wagons spéciaux seront attachés au train qui quittera la gare Bonaventure à 9 h. 15, mardi matin, le 8 août, à destination de Toronto. Le prix du billet, aller-retour, de Montréal, sera de \$7.35. Un léger supplément sera exigé de ceux qui désireront des fauteuils de wagon-salon. Les billets, pour le retour de Toronto, seront valables jusqu'au douze août et seront acceptés dans tous les wagons de première classe.

En arrivant à Toronto, les délégués des comités de la province de Québec sont priés de se présenter au bureau de la province de Québec, dans le vestibule de l'hôtel Royal-York et là on leur donnera leurs billets pour le banquet, les clefs de leurs chambres d'hôtel et on leur fournira tous les renseignements nécessaires.

Ceux qui désirent réserver des fauteuils de wagon-salon, des couverts au banquet et des chambres à l'hôtel, sont priés de communiquer sans tarder avec le lieutenant-colonel Thomas Vlen, C.R., député d'Outremont aux communes, 132 ouest, rue Saint-Jacques, BElair 1088. M. Vlen demande tout particulière-

ment à ceux qui feront partie de groupes de communiquer immédiatement avec lui afin qu'il puisse faire les arrangements nécessaires avec le comité central, à Toronto. Comme on le sait, tous les ministres du cabinet fédéral assisteront à ce banquet qui sera l'événement politique le plus important depuis plusieurs années.

Deuxième anniversaire d'une honteuse histoire vécue par les PURS

Il est vrai, trop vrai, que le 9 août 1937, M. Hermas Calvé, barbier-coiffeur, de Saint-Jérôme, ami et organisateur politique de M. Hermann Barrette, député de Terrebonne, a acheté de Mme veuve André Guenette, de la paroisse de Saint-Jérôme, un banc de gravier, pour la somme de \$400.

Il est vrai, trop vrai, que le 9 septembre 1937, le même M. Calvé a vendu le même banc de gravier au gouvernement de Québec, pour le prix de \$4,050., réalisant, en quatre semaines, un profit de \$3,650.

Il est vrai, trop vrai, que M. Hermann Barrette a chargé sa conscience de ce marché scandaleux en essayant de le justifier.

Il est vrai, trop vrai, que dans le piètre plaidoyer, qu'il appelle sa "réponse" aux révélations de l'AVENIR DU NORD, M. Hermann Barrette a faussé les faits, ainsi que nous l'avons clairement démontré.

Telles sont les moeurs politiques du parti des PURS! A quelque chose malheur est bon: nous trouvons un plaisir extrême à déchirer le masque de ces vilains farceurs qui, par leurs sinagres nationales et leur onctueuse hypocrisie, ont surpris la bonne foi du peuple.

"Depuis que nous avons élaboré ce programme, continua M. Rogers, (Suite à la deuxième page)

LE CHEF LIBERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Triomphales réceptions partout où il passe
EN GASPESIE

Le chef du parti libéral provincial, l'honorable Adélard Godbout, est revenu, récemment, d'une tournée de la Gaspésie. Parti de Québec en automobile, le samedi 22 juillet, il a parcouru une distance de plus de 1,000 milles, ayant visité en entier les côtes nord et sud de la péninsule, comparativement à environ 1,500 milles lors de sa randonnée, fin du mois dernier, dans les cinq comtés nord-ouest de la province.

Pageant politique

L'enthousiasme des gaspésiens est allée en s'accroissant, à mesure que le chef libéral accomplissait sa tournée dans la péninsule. Tout le long du trajet, M. Godbout était précédé et suivi d'une file interminable d'automobiles. Dans les villes et villages qu'il traversait, ce défilé monstre passait entre deux haies de spectateurs en liesse, comme s'il se fut agi d'un pageant historique. C'était en réalité un pageant... politique.

L'enthousiasme à son comble

Agriculteurs et pêcheurs ont quitté leurs travaux, pour aller saluer le futur premier ministre. Ils ont fait plus; ils ont paicé leurs demeures et leurs barques de pêches, pour mieux marquer le caractère de fête suscité par le passage du chef libéral qui prend de plus en plus figure de chef de la province de Québec.

Dans certains villages où M. Godbout ne devait que passer, on s'est porté à sa rencontre, et sous l'impulsion de l'enthousiasme, on l'a sorti de sa voiture, pour le porter

en triomphe jusqu'à une estrade improvisée où on le pria d'adresser la parole.

Le curé de Chloridorme salue en M. Godbout: "l'honnête homme"

A Chloridorme, une réception au caractère non politique eut lieu, sous la présidence du curé Leblanc qui présenta le chef libéral comme "un homme d'Etat qui est resté l'honnête homme qu'il fut toujours".

A la Madeleine, M. Godbout prit le déjeuner au presbytère, l'invité du curé Vaillancourt.

Abus et scandales mis à jour

M. Godbout a révélé et prouvé que \$25,000 avaient été volés aux pêcheurs de la Gaspésie. Cette somme volée à la demande des députés de la Gaspésie, et destinée aux pêcheurs, a été partagée entre trois favoris de Mont-Joli, où il ne se fait pas de pêche. Les bénéficiaires de ces contrats lucratifs sont, l'un barbier, (encore un!), l'autre agent d'assurances et le troisième sans occupation définie.

Le chef libéral a dénoncé la pratique dégoûtante par laquelle certains officiers et agents de la police provinciale ont été congédiés pour avoir dévolé le vol et la contrebande pratiqués par quelques confrères et amis politiques, alors que les prévaricateurs sont restés en place. M. Godbout a également dénoncé les contrats sans soumissions accordés par le ministère de la voirie, au montant de \$2,000,000, de même que le bénéfice de \$7,000 sur un contrat de \$12,000, et que l'entrepreneur se vante d'avoir réalisé.

Les travaux de chômage

Montréal est toujours sans nouvelles de la liste de travaux qu'elle a soumise à Québec

Le directeur du "Bureau de reconstruction économique" de M. Duplessis n'a même pas daigné accuser réception de ces projets d'améliorations locales.

La ville de Montréal n'a pas encore reçu de réponse à la lettre qu'elle a envoyée, le 7 juillet dernier, à M. Michel Guimont, le directeur général du Bureau de reconstruction économique de la province de Québec. A cette date, le comité exécutif avait envoyé à M. Guimont une liste complète et détaillée des projets d'améliorations locales que la ville voudrait exécuter à la faveur du plan Rogers. Il y aura bientôt un mois que cette liste a été envoyée et la ville n'en a pas encore eu de nouvelles.

Le comité exécutif avait envoyé, pour une première fois, le 13 juin, la liste complète des travaux. Le ministre de la voirie, l'honorable Anatole Carignan, accusant réception de la liste, écrivit à la ville, en date du 29 juin, pour lui dire qu'il ne pensait pas qu'il y aurait des travaux de chômage à Montréal. Le 7 juillet, la ville reçut une nouvelle lettre de M. Michel Guimont. Celui-ci demandait aux autorités municipales de lui envoyer, sans tarder, une liste détaillée des travaux à exécuter en vertu du plan proposé par le gou-

vernement fédéral. Le même jour, l'Exécutif envoyait la liste demandée.

Par la suite, il transpara que le gouvernement provincial n'a pas voulu approuver ces travaux et qu'il n'en a pas fait parvenir la liste à Ottawa. Plusieurs municipalités sont dans le même cas que Montréal.

Les mêmes règlements doivent s'appliquer à toutes les provinces

Le ministre du travail, l'honorable M. Rogers, a déclaré que les maires de Toronto, de Windsor et d'Ottawa "semblaient convaincus que le gouvernement fédéral a pris une attitude raisonnable relativement à la contribution fédérale aux projets approuvés d'améliorations municipales en Ontario".

M. Rogers a fait cette déclaration après avoir expliqué au maire de Windsor, M. Croll, l'attitude prise par le gouvernement fédéral à propos du programme de travaux de chômage. MM. Croll, Ralph Day, maire de Toronto et Stanley Lewis, maire d'Ottawa, semblaient être du même avis, dit-il.

"Nous leur avons expliqué que le gouvernement fédéral doit appliquer les mêmes règlements dans chaque province, a dit M. Rogers, et cela comprend une contribution de 50 pour cent au coût direct de la main-d'oeuvre des projets approuvés, le paiement devant se faire sur présentation des comptes vérifiés, d'après la pratique en vigueur depuis quelques années.

(Tout en refusant au nom de la province d'Ontario, de contribuer la moitié du coût de la main-d'oeuvre de tels projets approuvés, le premier ministre M. Hepburn, de l'Ontario, a laissé les municipalités libres d'accepter la contribution fédérale si la Commission des affaires municipales de l'Ontario approuve les projets et si le Dominion paye sa contribution d'avance).

"Depuis que nous avons élaboré ce programme, continua M. Rogers, (Suite à la deuxième page)

MELI-MELO

L'HONORABLE ERNEST LAPOINTE REMPLACE TEMPORAIREMENT L'HONORABLE FERNAND RINFRET

Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, a été nommé secrétaire d'Etat suppléant, en attendant que le premier ministre désigne un successeur à feu l'honorable Fernand Rinfret. Depuis le 27 juillet, l'honorable M. Lapointe administre deux ministères, le sien et celui de son regretté collègue.

LE GOUVERNEMENT DUPLESSIS EST SEUL RESPONSABLE DE LA SUSPENSION DES TRAVAUX

Les travaux récemment interrompus sont de ceux que le gouvernement provincial a entrepris de sa propre initiative, sans consulter le gouvernement fédéral. Celui-ci n'a par conséquent rien à y voir et n'est responsable ni de leur commencement d'exécution ni de leur cessation.

Les faux Purs pourraient continuer ces travaux et en entreprendre d'autres, s'ils voulaient coopérer avec le gouvernement d'Ottawa qui met \$8,000,000 à leur disposition pour des travaux de chômage.

LE JUBILE DE MGR COURSOUL A SAINT-JEAN

Les paroissiens de la cathédrale de Saint-Jean ont dignement fêté, le 30 juillet, le 50^e anniversaire de prêtrise de celui qui, pendant 12 ans, fut leur curé et qui est aujourd'hui vicaire général du diocèse, Mgr J.-Edmond Coursol, P.A.

Mgr J.-Edmond Coursol est né à Sainte-Anne des Plaines le 8 octobre 1863. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre à Montréal, le 25 juillet 1889. Il fut ensuite envoyé à Sainte-Thérèse comme professeur. Pendant les 18 années qu'il passa dans cette institution, il fut successivement, professeur, directeur des élèves, préfet des études et vicaire supérieur. En 1907, l'évêque de Montréal le nomma curé de Sainte-Anne des Plaines, sa place natale. Il y demeura 15 ans. En 1922 il arriva à Saint-Jean pour remplacer M. le curé Charles Lamarche qui, quelques temps après, était nommé évêque de Chicoutimi.

En 1934, lors de la création du diocèse de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Anastase Forget le nomma vicaire général du diocèse et quelque temps après il devint prêtre domestique.

Le 3 février 1939, au cours de son (Suite à la deuxième page)

Législation de M. Duplessis de nature à accroître le chômage

L'impôt d'un tiers de un pour cent sur les salaires qui devait être perçu à partir du 1^{er} juin dernier, et que M. Duplessis s'obstine à vouloir créer, en dépit des protestations des employeurs et des employés, continue à soulever les objections de l'Association des manufacturiers canadiens.

L'Association constate d'abord, de façon générale, que dans Québec, comme nulle part ailleurs dans l'Empire britannique, le droit d'employer des gens est devenu propriété taxable par décision de la Couronne.

Plus les manufacturiers emploient de monde, plus ils sont sujets à la taxe, en vertu des règlements de la Commission des Salaires Raisonables. A cela, l'association s'objecte en signalant au premier ministre que si la taxe est moindre pour celui qui a moins de 100 personnes dans son établissement, le manufacturier qui en a plus de 100 s'efforcera de trouver des machines plus perfectionnées pour diminuer son personnel et éviter la taxe. C'est donc là une taxe de nature à accroître le chômage. Les autres objections des manufacturiers sont de même nature.

M. Duplessis devait, selon son programme et son désopilant catéchisme électoral, abolir à jamais le chômage, par des législations pro-

Il nous est tout particulièrement agréable de saluer l'apparition d'une bibliographie de Louis Dantin, collaborateur et critique littéraire à l'AVENIR DU NORD, depuis 1923. Au surplus, c'est pour moi un vif plaisir de signaler que la brochure consacrée à Louis Dantin, est sortie des mains d'un jeune homme de mon âge, qui ne craint pas de consacrer plusieurs heures par jour à la littérature et aux choses de l'esprit en général. M. Marcel Mercier, diplômé en bibliéconomie de l'université de Montréal.

Parmi les maîtres de la littérature canadienne française — tout est relatif, mon cher Valdombre, — les préférences de Marcel Mercier vont d'emblée à Louis Dantin à qui il doit beaucoup en joies intellectuelles, et envers lequel il acquitte de son mieux une dette de reconnaissance, par ce travail, nous apprend-il. Son admiration et sa prédilection pour l'auteur du Coffret de Crusoé, M. Mercier les doit à son étude sérieuse des oeuvres de Dantin, mais son inclination vers cet écrivain, il la doit surtout à l'AVENIR DU NORD, journal où Dantin a le plus publié, et qui, pour cette raison, constitue une véritable anthologie des écrits de Louis Dantin.

Depuis seize ans, nos lecteurs ont pu apprécier, chacun à sa manière, l'art et le métier de Louis Dantin. Ils seront sans doute intéressés à connaître l'opinion d'un jeune intellectuel qui a scruté et disséqué l'oeuvre de notre critique littéraire.

Marcel Mercier analyse l'homme et l'oeuvre sous leurs différents aspects; il fait ressortir le caractère complexe de l'écrivain à travers une oeuvre abondante et variée. Pour cette raison, M. Mercier aurait dû, il me semble, intituler sa brochure: Bio-bibliographie, même s'il ne fait qu'effleurer les étapes marquantes de la vie un peu tourmentée, mais nullement orageuse, de son idole littéraire.

L'homme et l'écrivain

Dans les quelques lignes consacrées à la biographie de Dantin, Mercier fait une peinture saisissante de réalisme et de délicatesse, d'une vie enveloppée de mystère. Il rend un hommage mérité à l'auteur de Chansons Mystiques, pour le culte "intégral et ardent" qu'il a consacré envers la Vérité et la Beauté. Car, observe Marcel Mercier, bien qu'il semble avoir perdu de vue les croyances de Serge Usène (premier

(1) Imprimé par l'Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée, Saint-Jérôme. Prix: \$0.75.

pres à augmenter l'embauchage. Par cette loi vexatrice sujette aux protestations et à l'hostilité d'une association indépendante des partis politiques, et à la masse des travailleurs, le premier ministre agit de façon à augmenter le chômage et la misère.

En dépit de ses déclarations solennelles, il renie de nouveau une de ses promesses, et contribue encore une fois, délibérément, à semer l'inquiétude chez le peuple et à troubler sa sécurité déjà trop ébranlée depuis l'avènement des hommes nouveaux.

A. Trapp.

Le mouvement antisémite à Sainte-Agathe

A la dernière minute, nous apprenons que les antisémites ont incendié un pont conduisant à une île où se trouve un hôtel juif, à Sainte-Agathe.

La police provinciale est sur les lieux pour prévenir d'autres désordres. Voir en 4^e page ce que nous publions au sujet de l'antisémitisme.

Bibliographie de LOUIS DANTIN (1)

par MARCEL MERCIER

pseudonyme de Dantin), "il les a toujours respectés dans sa poursuite constante de l'unique vérité qu'il a toujours aimée par-dessus tout." Cette brève note sur l'homme et l'écrivain, est couronnée par une définition on ne peut plus juste, d'une oeuvre apparemment versatile, brusquée et paradoxale, mais "attestant la logique sans fissure d'un idéal qui n'a fait que changer d'écorce".

Le critique

L'appréciation de M. Mercier, sur Louis Dantin, critique, me semble un peu trop laudative, bien que désintéressée et sincère. Présenter M. Dantin comme "contrôleur général de nos lettres", tient, à n'en pas douter, de l'exagération qui aura pour effet de blesser la modestie de l'auteur de Glosses Critiques.

"Dans l'encyclopédie à venir, affirme sans réserve M. Mercier, Louis Dantin figurera comme le plus entendu, le plus sûr de nos juges des lettres." Encore une fois, si cette opinion est désintéressée, elle n'en est pas moins teintée d'un enthousiasme qui verse un peu dans le fanatisme.

M. Mercier a le droit de prévoir l'influence future de son maître, influence appelée à gravir des sommets assez élevés, à mon avis, mais malgré toute mon admiration pour Dantin, je crois qu'il ne peut, en toute justice pour les autres critiques canadiens de valeur, affirmer ce qui appartient au domaine de l'hypothèse, et porter un jugement que l'avenir pourrait faire mentir.

J'estime que nos critiques en puissance ont beaucoup à apprendre de Dantin dont le caractère dominant du style est la brièveté dans la plénitude. Quant à la remarque de M. Mercier qui veut que ce soit "dans son sillage que doivent voguer nos critiques s'ils ambitionnent pour leurs jugements plus qu'une autorité éphémère", elle est juste, surtout si on l'applique à l'originalité très forte de Dantin, dans l'appréciation, à sa finesse et à sa délicatesse dans l'analyse, enfin à sa simplicité et à sa clarté d'expression.

Ce chapitre permet à Marcel Mercier d'émettre des réflexions personnelles intéressantes et judicieuses sur la critique en général, et sur la critique subjective, qui nous donne un léger aperçu de la culture et du travail du bibliographe de Louis Dantin.

Le créateur de mythes

Marcel Mercier réussit à démontrer en quelques lignes, la haute valeur de Louis Dantin, créateur de mythes, genre littéraire où il excelle autant que dans la critique. Pour illustrer ses assertions, l'auteur utilise avec profit, La Triste Histoire de Li-Hung Fong, anecdote d'un réalisme saisissant, en dépit de son caractère légendaire, parue dans l'AVENIR DU NORD du 19 décembre 1930.

Le conteur

Mercier met en relief l'originalité, le contraste et la psychologie qui caractérisent les contes de Louis Dantin. On peut dire, avec Marcel Mercier, que l'étude de l'âme intime est le trait dominant de ce genre littéraire chez Dantin.

Un sujet banal comme les contes de Noël, n'est jamais épuisé chez l'auteur de Cistus et de Caroline; c'est que Dantin sait observer autant que peindre, qu'il sait faire usage de l'observation directe autant qu'il sait faire vibrer son âme d'artiste. Voilà le secret de son art de renouveler des thèmes usés jusqu'à la corde.

La conclusion par laquelle M. Mercier prévoit que les "contes séduisants" de l'auteur de La Vie en Réve "ont toutes les chances de durer et de ravir encore nos petits neveux", parce qu'"ils reposent sur des données générales et des sentiments éternels au coeur de l'homme", comporte un jugement plus juste et plus véridique que celui porté sur le critique.

M. Mercier conserve le rare mérite, au pays de Québec, d'avoir écrit une modeste brochure, en français. Il emploie avec bonheur un style imagé et coloré, dépourvu de tout ornement superflu.

W. E.

Périscopes sur Ottawa

Nous terminons cette semaine l'étude des mesures pratiques prises afin de faciliter la solution du problème du chômage au Canada :

La formation d'adolescents dans les services aéronautiques de terre est une autre initiative qu'encourage le gouvernement fédéral en vertu du régime de formation de la jeunesse. Comme résultat de l'expansion de l'aviation militaire et commerciale au Canada, avec l'accentuation de l'activité qu'elle a provoquée dans les occupations se rattachant à la fabrication et au service d'aéroplanes, c'est là un champ intéressant de formation en vue d'emploi. Un encouragement est donné aux programmes de formation de la jeunesse dans ce domaine.

Les passages suivants du discours prononcé le 23 janvier 1939 par le ministre du travail du Canada exposent l'attitude de l'autorité administrative fédérale en matière d'assistance-chômage :

Le gouvernement fédéral, relativement à nos accords avec les provinces pour la prochaine année financière, est disposé à s'inspirer des directives et principes suivants touchant le chômage et l'assistance.

1. Subventions d'appoint.

Le gouvernement fédéral est disposé à contribuer, à parts égales avec les gouvernements provinciaux, à l'aide matérielle (secours directs) jusqu'à concurrence de 40 p. 100 dans chaque province. L'établissement de ce maximum veut dire que le Dominion, la province et la municipalité contribueraient dans des proportions de 40-40-20. D'après les arrangements projetés, le gouvernement fédéral et la province contribueraient de moitié à défrayer les secours accordés aux chômeurs de passage.

2. Améliorations municipales.

Le gouvernement fédéral est disposé à offrir sa coopération aux gouvernements provinciaux qui désirent permettre à quelques-unes de leurs municipalités d'élargir leurs programmes normaux d'améliorations municipales pour remplacer les secours directs. A cette fin, le gouvernement fédéral, d'après les accords qu'il conclura avec les provinces, paiera 50% du coût de la main-d'œuvre pour les projets qui auront été soumis par les municipalités et approuvés par les gouvernements du Dominion et de la province, à condition que, pour de telles entreprises approuvées, le gouvernement provincial paie 50% du coût de la main-d'œuvre et que la municipalité se charge de payer le coût des matériaux et de la surveillance. Quand il s'agira d'approuver les demandes des municipalités qui désirent de l'aide pour l'exécution d'améliorations municipales, il sera tenu compte (a) du nombre des chômeurs dans la municipalité; (b) de la valeur que l'entreprise projetée pourra avoir pour la population intéressée et du coût des matériaux par rapport au coût total de l'entreprise. L'embauchage pour les entreprises municipales approuvées sera surveillé, du moins dans les grandes municipalités, par un comité ou sera représenté chacun des gouvernements qui y auront contribué. De la sorte on aura la certitude que les listes d'assistés seront réduites autant qu'il sera possible. En même temps, cela réduira les dépenses que les divers gouvernements sont appelés à faire dans la municipalité pour venir en aide aux chômeurs. Cette forme d'assistance aux améliorations municipales ne sera pas accordée aux projets municipaux acceptés pour quelque autre initiative d'aide fédérale sous l'empire de la loi pour favoriser les améliorations municipales.

Les améliorations municipales peuvent englober des travaux divers, notamment des terrains de jeux, des parcs ou jardins publics, des piscines, des égoûts, des trottoirs, des chaussées, des patinoires à ciel ouvert, ainsi que certains travaux d'amélioration de terrains d'exposition, de foires, etc. L'objet principal de ce programme d'améliorations municipales est de procurer de l'emploi dans des travaux exigeant une proportion comparative élevée de main-d'œuvre et qui conviennent le mieux aux chômeurs assistés disponibles. La construction d'immeubles ne serait pas pratique, en principe, et les écoles, hôpitaux et autres immeubles du genre sont définitivement exclus du programme.

3. Ouvrages publics.

Nous nous proposons de maintenir, en les élargissant dans certains cas, les différents projets de conservation et de développement dont a été saisi le parlement, dans des prévisions budgétaires spéciales, lors des sessions précédentes. Ces projets comprennent l'aide accordée à la route Trans-Canada et aux routes touristiques, aux chemins miniers, aux parcs nationaux, aux sites historiques, aux aéroports, à la conservation des eaux, à la remise en valeur des zones de sécheresse, à l'élimination des passages à niveau, à l'amélioration des ports. Ces projets apparaîtront en détail dans le budget supplémentaire des dépenses.

REGIME DU PLACEMENT AGRICOLE

Le régime du placement agricole a permis le placement sur la terre, d'un grand nombre de chômeurs, et il a été décidé de le continuer.

Ce régime, appliqué à l'automne de 1936, comportait le versement au chômeur bénéficiaire, d'une allocation mensuelle de \$5.00, à laquelle s'ajoutait une gratification de \$2.50 par mois, s'il complète son engagement. Le cultivateur bénéficiait originalement d'une allocation mensuelle de \$5.00, mais, sauf en Alberta et en Colombie Britannique, cette allocation fut diminuée dans l'année financière 1938-39. Une allocation d'habillement de \$3.00 était aussi versée au chômeur bénéficiaire. Les autorités fédérales et provinciales se partageaient également les frais du régime.

L'agriculture, notamment dans l'Ouest canadien, est l'activité la plus susceptible d'absorber un contingent important de main-d'œuvre de l'un et de l'autre sexe, lui permettant de goûter les joies naturelles du milieu familial tout en aidant les cultivateurs en besoin pressant de main-d'œuvre. Le régime procure à la jeunesse l'avantage d'acquiescer sur place et dans des conditions normales d'exploitation l'expérience pratique dans notre principale industrie nationale, au lieu de demeurer oisive et réduite à l'assistance-chômage dans les centres urbains, ou de rouler sans but de place en place. Il évite aussi la concentration dans les centres urbains de nombreux chômeurs célibataires et, pour ce qui est de l'Ouest canadien, obvie à l'exode des chômeurs des provinces de la Prairie vers la Colombie Britannique lorsque l'hiver met fin aux travaux agricoles.

La durée normale d'application du régime était du 1er octobre au 31 mars, mais afin de ne pas abandonner à lui-même le travailleur avant la reprise normale de l'activité au printemps, elle a été prolongée chaque année au 30 avril.

Le relevé suivant indique à la fois les résultats concrets du régime du placement agricole depuis son adoption, à l'automne de 1936, et le nombre de bénéficiaires demeurés en emploi après la discontinuation du régime chaque printemps. Pour apprécier pleinement la tâche ardue inhérente au placement de la main-d'œuvre en vertu de ce régime, il faut tenir compte qu'en sus des milliers de travailleurs indiqués à la statistique, il y a aussi des milliers de cultivateurs à considérer :

PLACEMENTS EN VERTU DU REGIME DE PLACEMENT AGRICOLE

Table with 4 columns: Province, 1936-37, 1937-38, 1938-39. Rows include Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, and Travaillleurs demeurés en emploi.

Table with 4 columns: Province, 1936-37, 1937-38, 1938-39. Rows include Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, and Travaillleurs demeurés en emploi.

Programmes complémentaires

Comme complément au régime du Placement agricole, et aussi afin de répondre aux besoins particuliers de la Colombie Britannique où, à raison des dimensions relativement réduites des exploitations agricoles, les besoins de la main-d'œuvre ne sont pas aussi grands, un accord fut conclu avec cette province, stipulant une contribution fédérale de 50% du coût de certains travaux forestiers et de construction de routes afin de procurer de l'emploi à ceux qui ne pouvaient être absorbés par l'agriculture. Ces programmes, valables du 1er novembre au 31 mars, furent prolongés au 30 avril, soit la période normale de reprise de l'activité saisonnière.

Le relevé suivant indique le nombre de placements en vertu de ces programmes complémentaires :

Table with 4 columns: Province, 1936-37, 1937-38, 1938-39. Rows include Manitoba, Alberta, Colombie Britannique, and Programme de réhabilitation.

Le Parlement constitua en 1938 un crédit destiné à la réhabilitation professionnelle, physique et morale des travailleurs d'âge mûr préjudiciés sous ce rapport comme conséquence de la dépression économique, l'autorité fédérale contribuant 50% du coût provincial d'initiative de cet ordre.

À date, les accords couvrant cette activité ont été conclus ou sont en voie de négociation avec le Manitoba, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie Britannique. D'autres provinces étudient actuellement les possibilités de cette initiative et soumettront éventuellement à l'autorité centrale des propositions en la matière.

Sainte-Thérèse évoque son passé

BELLES FETES

S. E. Mgr Gauthier et M. l'abbé Lecompte rappellent les vertus des ancêtres. — Défilé de chars allégoriques. — Bénédiction de quatre cloches.

Malgré une pluie intermittente, les fêtes du 150e anniversaire de la paroisse Sainte-Trésée se sont déroulées, dimanche dernier, devant une foule qui avait envahi toutes les rues, tous les hôtels et les restaurants. La pluie n'a pu dissiper l'atmosphère de joie qui régnait depuis une semaine. La journée de dimanche fut l'apothéose des fêtes. La ville était abondamment pavée et décorée. Plus de dix arcs de triomphe avaient été érigés dans nos rues. Le soir, c'était vraiment féerie de voir l'illumination.

On ressuscita durant ces fêtes 200 ans de vie civile et 150 ans de vie religieuse. Le comité historique, formé il y a trois mois et dont l'abbé Philippe Labelle et M. Lionel Bertrand étaient les âmes dirigeantes, a retracé toute l'histoire de la seigneurie de Blainville, devenue Sainte-Thérèse de Blainville.

Ce coin de notre province a ceci de remarquable qu'il fut le centre de près de 10 seigneuries qui se sont succédées. Le comité des fêtes était composé du Dr Hormidas Deschambault, président, de Me Albert Pilon, vice-président, du notaire Léonard Blanchard, secrétaire-trésorier, Emile Maillé et Emilien Desjardins.

À la grande messe, dimanche

Dimanche matin, une messe fut célébrée par M. le chanoine Albert Valois, chancelier du diocèse de Montréal et ancien de Sainte-Thérèse, assisté de l'abbé Philippe Labelle, préfet des études au séminaire de Sainte-Thérèse, et du R. P. Gabriel Desjardins, S.J.

S. Exc. Mgr Georges Gauthier présidait au trône, assisté du curé de la paroisse, M. l'abbé Edmond Lacroix; du supérieur du collège, M. l'abbé Philippe Chartrand, et du chanoine Drouin, de l'évêché.

Sermon de l'abbé Lecompte

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Henri Lecompte, curé de Saint-Paul de la Croix. "Descendant direct d'une des plus vieilles familles de Sainte-Thérèse, je suis ému, dit-il, à la pensée que je dois célébrer la grandeur de ceux qui ont fait Sainte-Thérèse. "Et c'est pour moi non seulement un honneur, mais un devoir de célébrer la gloire des pionniers de cette paroisse. Ils ont vécu une vie intensément chrétienne et féconde. Ils ne pouvaient fréquenter les sacrements aussi souvent que nous, mais, ils vivaient la Vie du Christ et possédaient dans leur cœur l'esprit de l'Évangile. Ces pionniers, ils avaient l'amour du sacrifice et du renoncement, sans quoi ils n'auraient pu accomplir l'œuvre éminente chrétienne et nationale qui fut la leur.

"Parmi tous ces hommes, il convient de célébrer hautement l'œuvre de celui qu'aux heures les plus noires de notre histoire thérésienne vit très loin, en jetant les bases de ce qui est aujourd'hui le collège de Sainte-Thérèse. Cet homme c'est l'ancien curé, M. Joseph Ducharme. De ce séminaire sont partis une pléiade d'évêques, de prêtres, de religieux et d'hommes de talent qui ont fait honneur à notre race. De tous ces bienfaits que Dieu soit béni !"

Allocution de Son Excellence Mgr Georges Gauthier

"Je ne puis rester étranger aux sentiments qui animent la population de Sainte-Thérèse qui nous a rendu de si grands services par le passé. Pendant ces fêtes nous ne devons pas passer sous silence la clairvoyance et l'œuvre de Mgr Bourget. Saluons aussi les ancêtres dont les cendres reposent autour de cette église. Ils ont fait une race vigoureuse et forte.

"Je ne céderai pas à la tentation de ceux qui disent que tout, aujourd'hui, est mauvais. Mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la foi, l'esprit de sacrifice et les moeurs de nos ancêtres, en arrivant jusqu'à nous, se sont considérablement amoindris. Et je me demande si un écrivain étranger venant dans notre pays et prenant contact avec la vie paysanne pourrait écrire de nouveau "Maria Chapdelaine".

"Les moeurs nouvelles se sont infiltrées jusque dans le fond de nos campagnes. Et nous ne pouvons manquer d'être attristés, lorsque nous parcourons nos campagnes, de voir les costumes presque indécents dont se revêtent les filles de nos paysans. Tout ceci enlève aux femmes de notre pays quelque chose d'éminentement délicat et précieux, qui leur est nécessaire. Les moeurs sont souvent plus importantes que les lois. Les ancêtres sont notre grande force. Restez ce que vos ancêtres vous ont créés.

Défilé de chars allégoriques. Dans l'après-midi eut lieu le défilé des chars allégoriques précédés d'u-

ne cavalerie et de deux automobiles transportant le comité des fêtes et le conseil municipal.

Malgré une fine pluie, les rues étaient bondées de gens qui applaudirent au passage, les 24 chars allégoriques qui ont ressuscité toute l'histoire de Sainte-Thérèse et furent montés avec un goût et une originalité indiscutables.

Voici la liste des chars allégoriques: "Les Chasseurs", scène évoquant la vie des chasseurs indiens; "Visite des Seigneurs aux pionniers défricheurs", scène qui nous reporte à 1740. Marie-Thérèse Dugué, sa fille, Mme de Blainville et leurs trois enfants visitent les défricheurs établis dans cette région.

"Les Colons" (fondation de Sainte-Thérèse, vers 1750); "Souper chez les Seigneurs de Blainville"; l'industrie domestique; "La plantation du Maïs"; "Le Moulin Banal"; "La rentrée des rentes seigneuriales"; "La fondation du collège"; "Un réveillon thérésien"; "La famille thérésienne"; "Une nocce thérésienne"; "La croix du chemin"; "La cabane à sucre"; les "Batteurs au blé"; "Les Brayers"; "Le sillon, le bardeau"; "Le marchand général"; "Le pêcheur"; "Les chasseurs"; "La ferme modèle"; "Les musiciens"; "Les biscuits de chez nous"; "Les vétérans". Tous ces chars étaient l'oeuvre de particuliers.

Banquet au collège

À six heures, un banquet fut servi au collège par le comité des fêtes, banquet auquel assistaient S. Exc. Mgr Deschamps, M. Louis-Etienne Parent, député; l'abbé Edmond Lacroix, curé de Sainte-Thérèse; le chanoine Albert Valois, M. Hermann Barrette, député, et Mme Barrette; l'honorable juge et Mme Cousineau, l'honorable Athanasie David, M. Liqouri Lacombe, député, et Mme Lacombe; M. Garth, Monk; le Dr Zénon Lesage; le sénateur Marcotte; une foule de chanoines, de prêtres et de religieux.

La bénédiction du carillon

Après le banquet tous se rendirent à l'église pour la bénédiction d'un carillon de 4 cloches. Le sermon fut fait par l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, qui rappela le rôle des cloches dans la vie.

S. Exc. Mgr Deschamps officia à la bénédiction, assisté de MM. les chanoines Albert Valois et Drouin; Son Excellence dit ensuite quelques mots. Un feu d'artifice illustrant les principales phases de la vie de sainte Thérèse de Blainville termina cette journée.

Une tombola, destinée à défrayer le coût du carillon que l'on a installé cette semaine, avait remporté un très grand succès.

MELI-MELO

(Suite de la première page)

voyage à Rome, S. Exc. Mgr Forget obtint pour son grand vicaire le titre de protonotaire apostolique.

Mercredi de la semaine dernière, Mgr Coursol chanta la messe à Sainte-Anne des Plaines. C'est là que pour la première fois il y célébra la messe, il y a 50 ans.

Nous offrons à Mgr Coursol nos hommages, nos félicitations et nos souhaits respectueux.

LE PAPE SE DISPOSE A UN APPEL POUR LA PAIX

Monseigneur Antonio Bacchi, secrétaire aux brefs pontificaux, doit présenter vendredi à Sa Sainteté Pie XII le projet de la première encyclique, qui serait publiée le 15 août. Le texte et la date de publication sont sujets à changement, vu les incertitudes internationales. Le souverain pontife aurait voulu des le printemps dernier publier son encyclique, mais il aurait retardé en attendant le résultat des sondages opérés par voie diplomatique.

L'encyclique comporterait deux parties principales; la première exposerait le programme du pontificat actuel en ce qui regarde la vie de l'Église, la seconde rappellerait la doctrine chrétienne sur la paix et la guerre.

ELECTION COMPLEMENTAIRE DANS CALGARY-OUEST

Les probabilités d'élections générales à l'automne semblent s'éloigner par suite de la décision du gouvernement d'émettre des brefs pour une élection complémentaire dans Calgary-Ouest à une date beaucoup plus rapprochée qu'on s'y attendait. Le premier ministre a annoncé que la nomination pour donner un successeur au très honorable R.-B. Bennett à la Chambre des communes a été fixée au lundi 18 septembre et la votation au lundi suivant, le 25. Cependant il a ajouté qu'il n'avait encore pris aucune décision quant aux élections générales.

Lisez et faites lire L'AVENIR DU NORD

LA COUR DU ROI PETAUD... MANION

La désunion dans le parti conservateur existe chez les chefs comme dans les rangs des ploupioux, au fédéral et au provincial.

Dans la province de Québec, surtout, le désaccord est plus accentué que jamais.

Deux prétendus chefs: MM Sam Gobeil et Héon se donnent des taloches en public.

Voici ce qu'écrivit le Canada à ce sujet:

SAM, L'HERESIARQUE

M. Manion doit être bien embarrassé de se voir entouré de tant d'aspirants au titre de chef provincial du parti conservateur et qui se battent entre eux pour la plus grande confusion du parti.

Tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont joué ou cru jouer un rôle de quelque importance dans les rangs du parti conservateur prétendent devenir le bras droit de M. Manion dans la province de Québec. Ils ont l'espoir d'être ainsi ministres à coup sûr si jamais une victoire conservatrice se produisait aux prochaines élections.

D'avoir été ministre pour rire à la veille des élections fatales de 1935 donne à M. Sam Gobeil des titres qu'il croit incontestables, même s'il a été balayé au dernier scrutin. Mais qu'un concours de circonstances ait prêté à M. Georges Héon, nouveau venu dont on parlait à peine avant l'élection complémentaire d'Argenteuil, figure de chef de la délégation québécoise au congrès conservateur de 1938, cela suffit pour que ce petit homme rondet se prenne pour le manitou en second des toriers fédéraux. Ses acointances avec l'Union nationale le portent à croire qu'il est l'agent de liaison entre les bleus d'Ottawa et ceux qui, à Québec, portent un masque.

L'ancien et éphémère ministre des postes et l'actuel — et peut-être non moins éphémère — député d'Argenteuil se livrent une petite guerre. Ils en oublient apparemment jusqu'à l'existence du discret M. Dupré. Oubliant même que cela peut nuire à leur propre parti, ils poursuivent leur querelle en public — ce qui prouve qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre l'étoffe d'un chef.

Leur tactique consiste à s'accuser réciproquement d'hérésie. M. Gobeil, qui n'a jusqu'ici procédé en public que par allusions, reproche à M. Héon d'avoir failli torpiller la convention d'Ottawa en 1938 en incitant la délégation québécoise à s'opposer à une partie du programme conservateur et à exiger sur certains points des précisions que les chefs toriers ne voulaient pas donner. Les conservateurs de la vieille école n'ont pas du tout goûté certain nationalisme qu'à l'instigation de M. Héon la délégation du Québec avait manifesté au congrès de 1938.

Comme on pouvait le prévoir, le député d'Argenteuil attendait l'occasion de démolir son concurrent des Cantons de l'Est. Cette occasion

L'ORGANISATION LIBERALE DANS LE COMTE DE TERREBONNE

Dans Sainte-Thérèse

M. J.-M. Robillard, président du comité local

M. J.-M. Robillard, un vieux lutteur dans l'arène libérale, a été élu unanimement, le 18 juillet dernier, président de l'Association Libérale de la ville de Sainte-Thérèse, lors d'une assemblée tenue à la salle municipale pour former un comité de municipalité et nommer les délégués pour l'assemblée générale des libéraux le 20 juillet à Saint-Jérôme en vue d'approuver la nouvelle constitution de l'Association Libérale du comté.

Le Comité de Municipalité comporte trois charges: un président, un vice-président et un secrétaire. M. J.-M. Robillard a été élu président; M. Jules Bélisle a été nommé vice-président et le poste de secrétaire a été confié à M. Donatien Paquette.

L'Assemblée a également nommé vingt-quatre délégués (trois pour chacun des bureaux de votation) lesquels formeront le comité de municipalité sous la direction des officiers ci-dessus mentionnés; ils sont nommés pour trois ans et dans le cas d'une convention pour choisir un candidat ils seront les délégués officiels. Ces vingt-quatre délégués sont: Arrondissement de votation No 9: MM. Lionel Bertrand, Gérard Desjardins, Ronaldo Forget; No 10:

MM. Jos.-M. Robillard, Olyndo Charron et Lucien Lessard; No 11: MM. Antonio Forget, Théodule Lacroix et Donatien Paquette; No 12: Wilfrid Lauzon, J.-Eugène Tétraut, Maurice Proulx; No 13: Evariste Charbonneau, Ls-Georges Proulx et Arthur Desroches; No 14: MM. Gédéon Cyr, Anatole Décarie et Roland Gadsbois; No 15: MM. Armand Corbeil, Paul Larose, Dr Louis R. Roy; No 16: MM. Jules Bélisle, Hyacinthe Bélanger et Arden Au-sant.

Ont été nommés substitués: MM. Gérard Parent, L.-Arthur Charron, G.-E. Filatraut, Ulric Beauséjour, Georges-R. Charron, Henri Chiffour, Arthur Cyr et Ernest Belle-marre.

Tous ces délégués et la plupart des substitués, assistaient, le 20 juillet, à l'assemblée convoquée à Saint-Jérôme pour approuver une nouvelle constitution pour l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

À l'issue de l'assemblée, M. J.-M. Robillard a déclaré que le comité thérésien de l'Association Libérale du comté de Terrebonne commençait immédiatement son travail de réorganisation dans un esprit d'unité et d'harmonie, synonyme d'avenir et de succès assurés.

Les travaux de chômage...

(Suite de la première page)

s'est présentée dans le discours abracadabrante que M. Gobeil a prononcé l'autre dimanche à son assemblée de Saint-Hyacinthe. Parlant mercredi dernier, à Québec, au club duplessiste de la Renaissance, M. Héon en a profité pour accuser son rival d'hérésie. Il n'y est pas allé de main morte. Il a affirmé sans détour que la thèse de M. Gobeil sur la guerre est une erreur grossière. Voici des passages de ce discours, tel que cité dans la Patrie du lendemain:

"La thèse de participation aux guerres extérieures, présentée par l'honorable M. Sam Gobeil, récemment, à Saint-Hyacinthe, constitue une hérésie. Elle est contre les principes les plus élémentaires du droit international public. Elle répugne absolument à l'esprit du statut de Westminster.

"M. Héon a ajouté: Je regrette d'avoir à parler aussi durement. Mais une mise au point s'impose, parce que personne n'a le droit d'injure nos compatriotes dans une aussi grossière erreur."

Et voilà comment celui qui aspire au titre de Sam le Grand est dénoncé comme hérétique par un de ses coreligionnaires. Ne serait-il que Sam l'Hérésiarque? Mais M. Héon est-il lui-même plus orthodoxe?

Il fut toujours entendu que des mesures seraient prises pour empêcher que les municipalités se lancent dans des entreprises dont elles ne pourraient pas supporter le fardeau. Toutes les ententes stipulaient que le gouvernement provincial devrait approuver les divers projets de travaux, par l'entremise des organismes compétents. Il ne semble pas qu'il puisse y avoir de meilleure protection que de charger le gouvernement provincial de contrôler les dépenses des municipalités.

"Je désire insister sur le fait que le but premier du plan, lequel, incidemment, n'a pas été annoncé récemment mais en janvier de cette année, est de permettre aux administrations intéressées d'obtenir un résultat plus satisfaisant des sommes consacrées à la lutte contre le chômage. Quand il s'agit de peupler de familles, le meilleur endroit où les faire travailler ce sont les villes ou villages où ils habitent. Ces chômeurs ne peuvent pas être transportés à des travaux de voirie dans des régions éloignées: ce genre de travaux est plus propice à l'emploi de chômeurs célibataires."

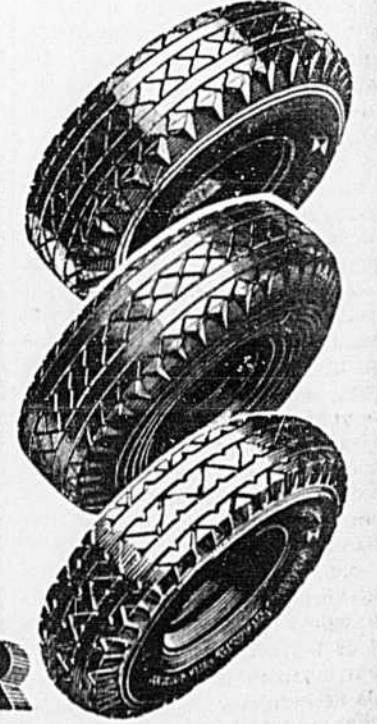


JE LES AI TOUS ESSAYÉS DE MON TEMPS! MAIS LE GOODYEAR EST MAINTENANT MON PNEU! IL ME DONNE PLUS DE MILLES SÛRS POUR MON ARGENT

POUR UNE AUTO, NEUVE OU VIEILLE, CHOISISSEZ GOODYEAR

L'homme averti roule sur des pneus Goodyear parce qu'il sait que les Goodyear lui donnent un plus grand millage, un plus long service de tout repos, une plus grande protection contre les éclatements, à meilleur marché... mille pour mille... que tout autre pneu.

Nous avons sept différents Goodyear à différents prix dont l'un répondra exactement à vos besoins et à votre bourse... il vous épargnera de l'argent. Libérez-vous des soucis de pneus... équipez votre auto avec de nouveaux Goodyear aujourd'hui. Nous avons votre dimension.



GOOD YEAR

GARAGE E. GIROUX Téléphone 181 - Saint-Jérôme

La vieille tante

C'était une très vieille fille à tête blanche, Aux longs cils clignotants, aux lèvres sans couleur, Qui parlait en posant les deux mains sur ses hanches, Et dont le rire sourd n'avait pas de chaleur.

Née au temps où les morts se parlaient sur les grèves, Où les gais "fi-follets" dansaient au fil de l'eau, Sa mémoire gardait les contes et les rêves Dont cet âge naïf entoura son berceau.

Elle connaissait maints secrets, maintes tisanes, Et s'épouvait des bruits que le vent fait dehors ; Elle savait choisir les herbes des savanes, Et craignait les "quetoux", "car ils jetaient des sorts".

Souvent, nous l'avons vue au reflet de la lampe, Frileuse, et redoutant les grands froids de l'hiver, Avec son vieux bonnet de laine sur la tempe, Lire en faisant tourner les pages à l'envers.

Cependant, nous l'aimions, et dans notre tendresse Survivait à jamais en regrets enchantés Les récits dont elle a charmé notre jeunesse, Et les airs d'autrefois qu'elle nous a chantés !...

Blanche LAMONTAGNE.

Le sanatorium de Mont-Joli

Le sanatorium de Mont-Joli renforce la ligne Magnot que les gouvernements ont le devoir de construire et d'étendre pour que le fléau de la tuberculose, sans contredit l'un des plus terribles de la race canadienne-française, soit contenu et écarté.

"On accuse avec raison l'émigration de nous avoir appauvris en hommes. Songe-t-on à cette démission nationale qu'a été pour nous la tuberculose ? Démission autrement plus grave que l'autre, car, enfin, lorsque nos gens nous laissent, ils apportent avec eux notre civilisation, malgré les pertes qu'ils lui font subir. Ils sont notre prolongement, nos frères d'outre-province et d'outre-pays, nos camarades dans toutes nos luttes pour la langue, la foi, la survivance ethnique et raciale. Tandis que, au point de vue purement humain encore, nos morts par la tuberculose créent des vides que rien ne compense, ni directement ni indirectement."

Ainsi s'exprimait dimanche, le 30 juillet, l'honorable M. Onésime Gagnon, ministre des mines et des pêcheries, député de Matane et l'un des principaux instigateurs du mouvement qui a contribué à doter la province de Québec de son nouveau et puissant château fort antituberculeux.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose, représenté aux fêtes de Mont-Joli par son président, son vice-président et quelques-uns de ses membres, a été le premier à applaudir à une initiative qui est gage de victoire. Lorsque la présente campagne antituberculeuse a été déclenchée il y a un an et demi, l'un des motifs invoqués était le taux excessivement élevé de la tuberculose dans la région du bas du fleuve. Il convenait donc que le dépistage des malades y fût suivi de facilités plus grandes d'hospitalisation.

Le sanatorium de Mont-Joli répond admirablement à tous les besoins. Site idéal, construction des plus modernes. Les tuberculeux trouveront là non seulement le confort et les bons soins, mais la joie de vivre, la joie de renaitre à la vie. Or, vous le savez, c'est la moitié de la cure.

Du même coup, voici 250 lits de plus mis à la disposition des patients. 250 lits à Mont-Joli, 100 au

sanatorium Saint-Michel de Roberval, 120 au sanatorium Saint-Laurent de Hull, 25 à l'hôpital Notre-Dame de la Garde des Îles de la Madeleine. Nous arrivons ainsi à un grand total de 2,522 pour la province. Soit approximativement un lit par décès annuel attribuable à la tuberculose. L'objectif à atteindre est de deux lits mais n'oublions pas qu'en 1937 nous n'en avions encore que 0.6. Le progrès est d'importance.

Le ministère provincial de la santé a pris d'autres initiatives auxquelles il n'y a lieu que d'applaudir, créant d'abord trois nouvelles divisions (celle de la tuberculose, dirigée par le Dr Lasalle Laberge, membre du comité provincial de défense contre la tuberculose, celle de la nutrition, dirigée par le Dr Ernest Sylvestre, et celle de l'hygiène industrielle), portant à douze le nombre de ses cliniciens en tuberculose et augmentant de treize celui des unités sanitaires. Il y a aujourd'hui dans la province 44 unités sanitaires qui desservent 54 comtés.

Pendant la seule année 1936-37, 5 045 personnes atteintes de tuberculose ont bénéficié de 591,000 jours d'hospitalisation au coût de \$912,451.42. De plus le ministère de la santé a consacré à l'hospitalisation des tuberculeux (cas spéciaux) plus de \$100,000 ; des octrois au montant de \$102,639.90 ont été votés aux institutions antituberculeuses et des annuités sur l'amortissement des emprunts de ces institutions ont été garanties pour une somme de \$403,230.47. Ce qui représente un total de \$1,518,321.72, moins les frais généraux pour la nouvelle division de la tuberculose, pour les cliniciens et pour les unités sanitaires. On conviendra que jamais argent ne fut mieux placé.

"Faites disparaître cette plaie qui nous défigure et nous amoindrit" disait à Mont-Joli Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Patenaude, "et nous pourrions économiser et faire fructifier le capital humain et le capital argent que la tuberculose ronge avec une égale voracité".

De son côté, Mgr Courchesne, de Rimouski, ajoutait non moins judicieusement : "La tuberculose à l'état épidémique ruine non seulement les corps mais produit la faiblesse du caractère d'un peuple, et un peuple formé de caractères faibles ne peut être qu'un peuple vicieux".

Il est donc du devoir, des individus comme des collectivités de mettre leur dévouement et leur énergie au service de la grande campagne qui a pour objet l'éradication de la tuberculose dans la province de Québec.

Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose.

Découverte d'un oiseau rare

Ottawa, Canada. — Avec la découverte d'un pluvier des montagnes qu'il vient de faire au cours d'une patrouille dans le sud de la Saskatchewan, c'est une nouvelle espèce que vient d'ajouter à la liste régionale des oiseaux de cette province J.-Dewey Soper, officier de district préposé à la surveillance des oiseaux migrateurs, relevant du Ministère des mines et des ressources. Il a remarqué la présence de cet oiseau à environ deux milles au nord de Bracken, où l'altitude est d'environ 2,900 pieds. Bracken est situé à quelque quatorze milles au nord de la frontière internationale. On croit jusqu'ici que c'est le premier pluvier des montagnes dont on enregistre la présence au Canada.

Le pluvier des montagnes est un oiseau lisse et pâle, un peu plus petit que le pluvier killdeer. Son plumage supérieur est gris brun clair, tandis que le reste est d'un blanc sans tache. Chez les adultes, on remarque une tache noirâtre en avant de la couronne et une ligne noire en évidence de la racine du bec aux yeux. Il n'a ni le tablier ni le collier foncés qui caractérisent plusieurs espèces de pluvier et il est facile à identifier parce que dans une classe particulière.

L'été, le pluvier des montagnes vit dans les plaines et les plateaux sans arbres et semi-arides de l'intérieur occidentale du continent, où se trouvent du boutelou, de l'armoise, de l'épinard et du cactus-poirier épineux.



LA CONSTIPATION ABAT

Ne vous laissez pas abattre par la constipation causée par un manque de "volume" dans votre alimentation. ALL-BRAN de Kellogg va à la source du malaise. Cette céréale croustillante s'assimile peu et aide à former un "volume" qui réveille l'intestin. De plus, ALL-BRAN est un des aliments les plus riches en vitamines B1, le tonique intestinal naturel. Mangez ALL-BRAN chaque jour, comme céréale ou sous forme de délicieux muffins, buvez beaucoup d'eau et prenez des habitudes "régulières" indispensables à une vie agréable.

ALL-BRAN REMONTE!



Fabrique au Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.



POUR LA FEMME ET LA MAISON

La colonne de beauté

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



RECREATIONS

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 28 juillet 1939 :

- METAGRAMME Etamage. — Etalage ANAGRAMME Vente. — Event

NOUVEAUX PROBLEMES MOTS EN PARALLELOGRAMME

.....

- 1. Sorte de bouteille à eau. — 2. Vaisseau du désert. — 3. Soupe au pain bouilli. — 4. Fleur des bois très répandue chez nous.

Verticalement : 1. Phonétiquement, c'est un crochet. — 2. Lettre grecque. — 3. Il est venu parmi nous quand nous perdîmes le Paradis. — 4. Repas mystique. — 5. Exclamation qui témoigne d'un violent effort. — 6. Les navires y cherchent un sûr refuge. — 7. Mesure de surface. — 8. Exclamation de dédain. — 9. Souvent muet.

INSTRUCTIONS-NOUS

Comment produit-on l'aniline? LOGOGRIPE Dans ce tarif officiel Par lequel on évalue, Tu trouveras, substantiel, Poisson meilleur que la morue ; Ce que fait le cerf altéré Et ce qui part à la guerre ; Ou le branchage entrelacé Qui donne ombrage à la clairière.

Corrigeons-nous !

- Palette ou Barre (de chocolat, etc.), mais tablette (de chocolat, etc.) ; Pepermanne, mais pastille de menthe ; Patates, pataques, pétaques, mais pommes de terre ; Pékan ou pecane (pour) pacane ; Pignoché de sucre, mais cône de sucre ; Plug, mais galette de sarrasin ; Pois français, mais petits pois ou Pois verts ; Popote, (pour) Mauvaise cuisine ; Poutine, mais poudingue ou pouding (prononcez poudingue) ; Pressure, mais présure ; Prune sèche, mais pruneau ; Pruneau, (pour) prune de table ; Réclisse, mais réglisse ; Roll, rail-roll, mais gâteau roulé ; Ronde, mais gîte à la noix, gîte ; Sarsifis, mais salsifis ; Sauce blanche, mais blanquette ; Sirloin, mais aloyau ou surlongue ; Sirop de tonne, gros sirop, mais mélasse ; Sirop de vinaigre, mais sirop de vinaigre framboisé ; Snaque, mais régal ; Soque, mais longe de devant ; Soupane, mais gruau ; Suash, mais courge ; Steak, mais bifteck ; Stew, mais étuvé ou ragout, selon le cas ; Sucre blanc, mais sucre (cristallisé) ; Sucre brun, mais cassonade ; Sucre de candi, mais sucre candi ; Sucre du pays, mais sucre d'érable ; Surette, mais bonbon acidulé ; Tapon de beurre, mais motte de beurre.

La boisson connue de tout le monde



S. Désormeaux, Enrg. 262 rue DE VILLEMURE Tél. 567 — SAINT-JEROME

Sachons profiter de l'été pour faire provision de santé et de beauté

Savez-vous que nous vieillissons beaucoup plus rapidement au cours des mois d'hiver que de ceux de l'été ?

Si nous voulons rester jeunes, sachons profiter de chaque jour de l'été pour être le plus possible au grand air. Le soleil et le grand air sont les meilleurs toniques qui soient. Sachons en prendre de fortes doses pour contrecarrer les effets de longs mois d'hiver passés à l'intérieur, dans des maisons surchauffées, où l'on est privé d'exercices salutaires.

Les toutes jeunes filles n'ont pas à être incitées à profiter du grand air... sans même savoir pourquoi, instinctivement, elles vivent littéralement à l'extérieur durant les mois d'été. Par contre, les "plus que 25 ans", dont les travaux ménagers ou emplois prennent une grosse partie du jour, sont aptes à négliger de profiter des quelques heures de clarté dont elles disposent. Il leur faut, pourtant, profiter de la belle saison pour se "refaire une beauté", manger des légumes en abondance et prendre des bains de soleil. Jouissez réellement de vos vacances ou, tout au moins, de vos sorties de fin de semaine. Restez sur la plage autant que vous le pourrez. Acquérez, vous aussi un teint bronzé... qui voile si bien les rides révélatrices.

Mais attention aux "coups de soleil". Ils sont réellement dangereux, car des états fort sévères peuvent résulter d'ampoules infectées après des morsures du soleil, morsures qui sont parfaitement évitables. Il existe des lotions spéciales qui filtrent les rayons du soleil et vous permettent d'acquiescer en peu de temps un teint bronzé sans danger de brûlures, vous permettant ainsi de jouir impunément des effets bienfaisants du grand air. Assurez-vous bien que la lotion que vous choisissez est bien imperméable à l'eau — surtout si vous fréquentez les plages où l'eau est salée. L'usage d'une telle lotion vous évitera d'avoir une peau rouge et craquelée, tout en lui assurant une belle teinte bronzée.

Les rousses et les blondes qui sont plus sujettes que les brunes aux rousseurs causées par le soleil feront bien de combattre, dès qu'elles paraissent, ces "taches de rousseur" et autres décolorations enlaidissantes de la peau... sans quoi, l'automne venu, il est fort probable qu'elles auront des difficultés à débarrasser leur front, leur nez et même leurs joues de ces vilaines taches. Il existe nombre de lotions pour combattre les rousseurs et mon feuillet sur les soins du visage comporte à ce sujet de nombreux conseils fort utiles à cette époque de l'année. N'hésitez pas à m'en faire la demande, accompagnée d'un timbre de 2c. (Adressez : Cousine Blanche, 197 ouest, rue Sainte-Catherine, à Montréal.)

Surtout, sachez contrecarrer les effets asséchants de l'air et du vent par l'usage d'une crème vitaminée aux vitamines P. Une telle crème ne nuira en rien aux effets des lotions contre les rousseurs ou celles contre les rayons trop ardents du soleil.

La série complète des feuillets que j'ai fait imprimer à l'intention de mes lectrices comporte les soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux, des pieds ; comment combattre la graisse excessive ; comment engraisser ; comment se débarrasser des disgracieux poils follets... lequel est particulièrement intéressant pour celles qui, au cours des

vacances, portent des vêtements légers souvent sans manches. Il y a également mon feuillet sur le développement normal du buste et sur le bannissement de la transpiration excessive. Demandez ceux de ces feuillets qui vous intéressent, incluant avec votre demande un timbre de 3c pour chaque feuillet et je vous les expédierai dans une enveloppe n'en révélant pas l'origine... par conséquent, avec discrétion.

Et si vous avez des problèmes de beauté qui vous embarrassent, n'hésitez pas à m'en faire part. Comme lectrices de ce journal, vous avez droit à mes conseils désintéressés et je suis heureuse de pouvoir vous rendre service.

Cousine Blanche



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux. POURQUOI PAYER PLUS ? THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330 rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Recettes éprouvées

Nous voici à la saison des framboises, l'un des meilleurs des petits fruits. Les recettes données ci-dessous pourront être utiles aux ménagères.

Sauce aux framboises (pour poudings ou crème glacée) 2 tasses de framboises 1/2 tasse de sucre à fruit. Ecrasez les framboises avec du sucre et laissez reposer pendant une demi-heure. Passez à travers un tamis fin, battez bien avec une fourchette, et refroidissez avant de servir.

Gâteau aux framboises 1 tasse de sucre brun 1/2 tasse de beurre 2 oeufs 1/2 tasse de framboises 2 tasses de farine 1 cuil. à soupe de lait 4 cuil. à thé de poudre à pâte. Défaites le beurre et le sucre en crème ; ajoutez les jaunes d'oeufs et battez bien. Ajoutez les framboises et le lait, puis la farine tamisée avec la poudre à pâte. Enfin, incorporez les blancs d'oeufs battus

en neige ferme. Faites cuire sur une tôle beurrée à une chaleur de 350 degrés F. pendant 40 minutes.



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THE OU CAFE MIKADO

EMPAQUETÉ EN PAQUETS DE 1 LB. Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en cristal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noir est garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

Lisez et faites lire L'AVENIR DU NORD



La qualité de vos imprimés parle pour vous

Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous ; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

- Obligations — Actions Papeterie Commerciale — Circulaires Calendriers — Travaux de ville Journaux — Revues — Catalogues Cartes de visite — d'affaires Faire-parts — Souvenirs mortuaires

LES COMMANDES PAR CORRESPONDANCE REÇOIVENT LA MEILLEURE ATTENTION



Imprimerie J. HALABELLE Limitée

303 Avenue PARENT — Téléphone 12

(VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN)

SAINT-JEROME

Etablie en 1905

Maintenant à PRIX REDUIT

VIN BRANVIN

de JORDAN

40¢ BOUTEILLE 26 ONCES

55¢ BOUTEILLE 40 ONCES

JORDAN WINE COMPANY, LIMITED - JORDAN, CANADA

PAS PLUS CHER QUE LES VINS ORDINAIRES

A PROPOS DES JUIFS

Lundi, les journaux annonçaient qu'une violente campagne contre les Juifs venait d'éclater à Sainte-Agathe.

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, des gens affichèrent aux poteaux du téléphone et du télégraphe des placards antisémites bilingues conçus en ces termes: "Les Juifs ne sont pas désirés ici: Sainte-Agathe, est un village canadien-français et nous le gardons ainsi".

Il paraît que l'on se plaint de l'obstruction de la circulation par certains Juifs.

S'il en est ainsi, il nous semble qu'on n'a qu'à se prévaloir de la loi pour faire cesser ce désordre.

On a dit avec raison que si les Juifs ont commis des infractions aux règlements municipaux ou à toute autre loi, il y a des tribunaux pour les punir et aucun citoyen, soit

Canadien-français, soit Canadien-anglais ou Juif n'a le droit de prendre la loi entre ses propres mains.

De plus, tout propriétaire est libre de refuser de vendre ou de louer sa propriété.

En aucun cas on est justifiable d'agir avec violence, de tomber dans le fanatisme aveugle qui inspire Hitler et ses imitateurs.

L'antisémitisme est antichrétien, anticatholique et antihumain.

Nous demandons à nos lecteurs de lire avec attention et sans parti pris ce que nous publions en relecture, à la page cinq de l'Avenir du Nord d'aujourd'hui.

Ils y trouveront un exposé magnifique de Louis Dantin sur l'antisémitisme, tel que compris et traité par Jacques Maritain, un des grands écrivains catholiques de notre temps.

CONCOURS DE VACANCES

Organisé par l'Action Nationale. — Près de \$1,000. en prix. — Vacances '39. — Dernier appel. —

Si l'on en juge par les lettres reçues au Secrétariat, le nombre des participants au Concours de Vacances sera cette année deux fois plus considérable que l'an dernier.

Actuellement, plusieurs centaines, peut-être des milliers de jeunes gens poursuivent un travail dont ils ont eux-mêmes arrêté le choix et défini le sujet. Chacune des six sections du Concours — photographies, la route (récits de voyage), petite histoire, enquêtes économiques et sociales, sciences naturelles et re-francisation — inspire aux filles et aux garçons des recherches personnelles sur la nature et les hommes de chez nous.

On se souvient que toute la jeunesse étudiante de langue française, sauf celle des Universités, peut participer au Concours de Vacances conçu par le R. P. Blondin Dubé, s.j., et organisé par l'Action Nationale, avec l'aide des deux J.E.C., des Cercles des Jeunes Naturalistes et des Scouts. Près de \$1,000.00 sont of-

CONSTRUCTEURS

Profitez de la réduction de 15% que nous vous offrons d'ici au 15 juillet sur notre

LAMBRIS EN IMITATION DE BOIS ROND (Log Siding) en pin sec

Nous en avons de 6, 7, 8 et 10 pouces de large et de toutes les épaisseurs

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS LA Planche Donnacona

Aussi les papiers de toutes sortes et de toutes couleurs pour vos constructions

Demandez nos prix

The EAGLE LUMBER Co. Ltd.

Rue Saint-Janvier Tél. 60 Saint-Jérôme

PROTESTATIONS DES OUVRIERS AUX CHANTIERS DE LA VOIRIE PROVINCIALE, A VAL DAVID

Sainte-Agathe et les villages environnants ont été jetés dans l'angoisse dimanche soir et lundi matin. Plusieurs centaines d'ouvriers mécontents depuis longtemps de ce que les entrepreneurs du gouvernement provincial favorisent des "étrangers" italiens, polonais etc., aux travaux de voirie, près de Val-David, décidèrent de se rebeller.

Les journaux quotidiens rapportent que dans la nuit, les mécontents empêchèrent les ouvriers étrangers de se rendre au chantier où ils devaient travailler. Les travaux durent être interrompus. Des bagarres se produisirent et plusieurs bâtons de dynamite furent jetés dans le chantier, sans blesser personne, heureusement.

Les ouvriers de Sainte-Agathe prétendent que la compagnie qui a obtenu le contrat du gouvernement provincial, la Highway Paving Company, refuse d'employer plusieurs ouvriers de la région, et donne la préférence aux étrangers.

Les policiers provinciaux durent intervenir. Un entretien eut lieu entre Mgr Bazinet, curé de Sainte-Agathe, accompagné de six délégués des ouvriers et M. A. Lemay, vice-président de la compagnie, accompagné de MM. J.-T. Weldon, contremaître, et E. Scully chargé de l'embauchage des hommes.

Mardi dernier, la situation rede-vint normale à Val-David, grâce à un compromis survenu la veille. La grève s'est terminée par une entente signée par M. Franceschini, les représentants de la compagnie et ceux des grévistes. Chaque métier avait le sien.

L'électricité

La Régie Provinciale de l'Electricité a pris connaissance de rapports alléguant que certains agents de compagnies distributrices d'électricité dans la province, prétendent parfois que certains privilèges sont abolis ou que certaines extensions de ligne ne se font pas à cause de restrictions imposées par la Régie.

Lorsque les conditions économiques ne sont pas favorables, les distributeurs ne sont pas anxieux de faire des placements de capitaux sans espoir de rendement. Il ne faut pas que dans le but de se dégager vis-à-vis des intéressés, ils mettent injustement la Régie en cause.

La Régie a laissé toute discrétion aux distributeurs de construire des extensions de lignes non rémunératrices. Elle les y contraint lorsque les revenus immédiats ou futurs justifient la mise de capital nécessaire.

Le public est invité à faire part à la Régie, à l'adresse ci-dessous, de toute déclaration tendant à faire croire le contraire.

La Régie Provinciale de l'Electricité, 132, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

(Communiqué).

Mgr Bazinet, de Sainte-Agathe, et le curé Monty, de Val-David, ont signé comme témoins. L'entente prévoit que la compagnie emploiera les gens de l'endroit partout où ils peuvent faire le travail. Les Italiens ou autres étrangers ne seront employés que lorsqu'il s'agira d'un travail spécial qu'ils peuvent seuls accomplir.

La sélection des ouvriers est déjà commencée. Les grévistes sont satisfaits du règlement et les travaux sont repris.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Etabli en 1907

301 Avenue Parent - SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE Old Stock

LA BIÈRE DE BON GÔUT

L'UNIFORME QUE PORTAIENT LES HÉROS DE 1812

Et voici ce qu'ils disaient:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Le livre du jour

"UN CHRETIEN EN FACE DE LA QUESTION JUIVE"

Par Jacques MARITAIN (1)

(Du journal "LE JOUR", de Montréal)

M. Jacques Maritain, un philosophe hautement respecté, un des chefs reconnus de la pensée catholique en France, a cru devoir élever la voix dans le vacarme de disputes que soulève la question juive. Question qui, en son fond, est extrêmement simple, qui pourrait se résoudre par les premiers principes de la raison et de la justice, mais que des facteurs d'ordre passionnel jettent dans une triste confusion. Question dont la discussion même répugne, car on ne peut qu'y répéter des axiomes évidents, des lieux communs admis par la conscience des âges, et dont la négation semble une insulte à l'âme humaine. — "Tous les hommes sont frères": cliché qu'affirment la science, l'Évangile et cet instinct de sympathie inné dans le cœur des humains. — "L'intelligence et l'énergie, dans un homme ou un peuple, sont des qualités, non des crimes": principe qui fonde la marche du progrès, qui de tout temps a mesuré les degrés de l'estime et des récompenses. — "Les innocents, en aucun cas, ne doivent souffrir pour les coupables": loi de la plus élémentaire et de la plus patente justice. — "C'est un acte odieux de charger qui que ce soit d'accusations indéfinies, outrées sans mesure et sans preuves": tous les codes assillent cet acte à la déloyale calomnie. — Pourtant ce sont ces vérités, que l'on croyait placées au-dessus de tout doute, qu'il faut ressasser à l'encontre d'un racisme absurde et féroce. Tâche déplaisante mais nécessaire, ne

fût-ce qu'en qualité de protestation personnelle. Et parfois une leçon morale mille fois entendus réveille les oublieux et décide les âmes hésitantes.

M. Jacques Maritain écrit pour les croyants, et ce sont d'abord les données chrétiennes qu'il pose en face des haines antisémites. Ici, sa tâche était facile. Le christianisme lui-même est fils du judaïsme, en a gardé les dogmes et les concepts fondamentaux. Répudier les fondateurs du peuple élu de Dieu, les exposants de la tradition juive, c'est, clairement, pour un chrétien, renier ses ancêtres. C'est encore la morale, la prière, les hymnes des Juifs, qui retentissent dans nos églises. Jésus lui-même, le chef de notre foi, fut un Juif authentique, fils de la Juive Marie. "Certes ce n'est pas une chose futile, dit M. Maritain, qu'un chrétien déteste, méprise et cherche à dégrader une race dont est issu son Dieu, et l'immaculée Mère de son Dieu." L'Église, par sa doctrine, ses rites et la voix de ses papes, a maintenu cette tradition et cette filiation. Aussi, à l'heure présente, réprouve-t-elle expressément l'agitation antisémite. Les pontifes, à plusieurs reprises, ont condamné ses prémices fausses et ses conséquences cruelles. Pie XI est allé jusqu'à dire: "l'antisémitisme pour nous est une tendance inacceptable. Spirituellement nous sommes sémites."

Comment se fait-il donc que malgré tout des chrétiens qui se croient sincères épousent cette hérésie et préchent la lutte sans trêve contre les Juifs? que même au Canada, nous ayons de bruyants, quoique rares, nazistes, sol-disant catholiques emboitant le pas sans rougir aux fanatiques de Hitler? Mais faut-il s'étonner que des hommes qui dédaignent les voix de la raison et de

l'humanité se montrent peu dociles aux objurgations de la foi?

Car la raison, l'humanité suffisent à repousser cet ostracisme, fondé ou non sur des réveries raciales, et ces persécutions sauvages qui s'attaquent de toutes parts aux fils modernes d'Israël. C'est ce que Jacques Maritain ne manque pas d'affirmer. Il ne voit nul motif de traiter les Juifs autrement que les représentants de n'importe quel peuple. Dans toute famille ethnique, il y a une diversité infinie de caractères, d'actions et de valeurs morales. Il est souverainement injuste de faire porter au groupe entier les fautes d'une partie de ses membres. On ne songe à le faire pour aucune autre race; mais on dirait que toute la nation juive est solidaire de chaque Marcus, Cohen ou Rosenberg, qu'elle porte dans son sein. "Les Juifs" sont riches, parce qu'il y a des Juifs millionnaires; et l'on oublie que les trois quarts des Juifs sont pauvres; que dans tout l'Orient, dans toute l'Europe de l'Est, en Pologne, en Hongrie, en Bulgarie, en Roumanie, en Allemagne même, ils mènent par milliers une existence de misère; que même en Amérique il y a parmi eux cent chiffonniers pour un banquier. "Les Juifs" sont malhonnêtes, parce qu'il y a des Juifs qui trichent: comme s'il y avait pas des Français, des Anglais, des Canadiens faisant de faux commerces, manipulant des affaires louches et contribuant généreusement à peupler les prisons. Tout le monde a connu des Juifs qui se poussaient par toutes les méthodes; mais quiconque les a fréquentés en a connu d'autres honnêtes, bienfaisants, généreux, menant une vie sociale exemplaire, vrais types du citoyen utile et désirable. Faut-il confondre en une même classe tous ces individus? "Les Juifs" ne s'assimilent pas; et l'on ne compte pas le nombre des Juifs assimilés, identifiés à leurs pays d'adoption et de naissance, en possédant la langue, l'esprit et les coutumes; et l'on ne songe pas que si d'autres se tiennent à l'écart, c'est qu'on ne veut pas qu'ils s'assimilent; qu'on les a enfermés dans des ghettos pendant

des siècles, les excluant de la société commune, les réduisant au sort de parias et de pestiférés; que maintenant encore on les ostracise, on les chasse, leur rendant impossible toute assimilation. "Les Juifs" sont révolutionnaires; n'y a-t-il pas des Juifs dans les partis extrêmes? Mais ils sont censés, foncièrement, à ce qu'on dit, financiers, capitalistes, conservateurs par conséquent. Il y en a donc de toutes les sortes, exactement comme chez les non-Juifs. Et ainsi de toute une série d'accusations globales, qui ne sont pas plus vraies à l'égard des Juifs que pour toute autre race humaine. C'est pourtant grâce à ces sophismes (sans compter le sophisme de la "pureté nordique") que l'Allemagne, sans distinction d'innocents, de coupables, de riches, de pauvres, d'hommes, de femmes, et d'enfants, les bat, les dépouille et les exile. Et c'est pour imiter ce geste généreux que, même dans des démocraties, des mouvements s'élèvent contre eux, exploitant les mêmes préjugés et les mêmes monstrueux prétextes. "Il est si aisé pour un homme, dit M. Maritain, à qui un ou deux Juifs ont joué de sales tours, ou qui, parmi des figures équivoques, a remarqué quelques profils au nez arqué, il lui est si aisé de dire: non pas un, ou trois, ou dix Juifs que je connais sont ceci ou cela, mais "les Juifs", dont il existe seize millions dans le monde! Oui, cela est facile, mais n'est pas rationnel."

N'y a-t-il donc aucune explication à l'étrange phénomène d'antipathie qui nous occupe? Certes, il y en a une, et elle rendrait, s'il se pouvait, l'intolérance encore plus odieuse. Les Juifs ont commis un grand crime et le commettent encore chaque jour: c'est le succès d'un grand nombre d'entre eux. Ne cherchez pas ailleurs la prime cause de leur déshonneur et le grief caché de la plupart de leurs ennemis. S'il est un caractère commun à la race juive (sans d'ailleurs être chez elle universel) c'est son intelligence, son énergie, son obstination au travail, son ambition aussi, qui lui fait tenter de hauts buts et viser aux cimes difficiles. Et ce sont là des qualités

qui commandent le succès. Mais depuis quand ces qualités sont-elles défendues, haïssables? Nous les louerions chez d'autres hommes: pourquoi les réprouver chez eux? Le succès qu'elles conquièrent, pourquoi serait-il entaché de souillure parce que c'est à eux qu'il échoit? N'ayons pas l'illusion de croire qu'il entre en ce succès plus d'intrigue immorale ou de magie diabolique qu'en tout autre succès humain. Nous nous mouvons dans des systèmes de compétition sans limites. La compétition est une course que gagnent les agiles et les forts. Si un Juif se démontre un compétiteur plus actif, plus capable, plus acharné que d'autres, cela explique assez qu'il dépasse ses rivaux. On nous prêche constamment l'initiative personnelle. Si les Juifs fréquemment possèdent cette initiative, cela suffit pour qu'ils avancent, qu'ils créent des entreprises et viennent à bout des obstacles. Inutile d'invoquer je ne sais quels secrets dont ils seraient les seuls dépositaires. En fait, ils ont à leurs côtés plus de barrières que personne autre, car ils se heurtent à chaque pas aux préjugés qui les poursuivent. Leur réussite sur un terrain quelconque, il faut qu'ils la gagnent de haute lutte. Et ils la gagnent, neuf fois sur dix, comme une légitime récompense. Les étudiants juifs qui chaque année, dans nos écoles américaines, sortent premiers aux examens, obtiennent des bourses et des prix sans proportion avec leur nombre, n'ont eu pour ce succès aucune protection spéciale: ils ont travaillé, voilà tout; ils ont peiné à leurs études pendant que leurs compagnons s'amusaient au tennis et aux parties de baseball. Si le public achète chez les marchands Juifs, ce n'est pas qu'il les aime très fort; c'est qu'il trouve là un choix meilleur, un accueil plus courtis, des prix moins élevés, des conditions de paiement plus faciles. Et ce n'est là ni un hasard ni un miracle: c'est le résultat du calcul et du savoir-faire. Si l'on voit des médecins juifs en tête des hôpitaux, des éducateurs juifs en tête des écoles, des avocats juifs promus à la magistrature, on

peut être certain qu'aucun favoritisme ne les a placés là: il a fallu qu'un mérite reconnu et exceptionnel subjugue les répugnances de race et les oppositions de parti pris. (2) Et ainsi notre indignation contre la réussite des Juifs pourrait bien n'être que le masque d'une basse jalousie, une confession d'infériorité qui se déguise. "Si vous voulez, dit Jacques Maritain, libérer certaines professions de l'excessif influx des Juifs, le bon moyen serait de les occuper vous-mêmes, en démontrant plus d'intelligence et de diligence que les Juifs, et en combattant les abus de la compétition sans frein de quelque côté qu'ils proviennent."

Car l'auteur croit que les reproches dont on charge Israël, on devrait les tourner vers nos institutions fautes, qui encouragent toutes les émulations malsaines, tous les abus d'accaparement, de lutte anarchique pour la vie. Les Juifs prennent notre société comme ils la trouvent. Ils l'acceptent et en suivent les lois, cherchant, comme tout le monde, à en faire leur profit. S'il en résulte des ruptures de l'ordre économique ou des maux dans l'ordre moral, qu'on mette les lois en travers de ces maux, pour les Juifs comme pour tous les autres. S'il y a des Juifs usuriers, c'est à négliger même des raisons historiques) que nos lois autorisent le prêt sur gages à douze et quinze pour cent. Si certains Juifs dégradent la littérature et la presse, c'est qu'ils profitent

non de frapper une masse d'innocents pour les fautes de leurs frères, et de bien d'autres qui ne sont pas leurs frères et qui maintiendraient ces abus si tous les Juifs étaient exterminés. — "L'antisémitisme, ajoute-t-il, détourne les hommes des tâches réelles qui les définissent; il les détourne des vraies causes de leurs maux, lesquelles sont dans nos cœurs égoïstes, hypocrites, et dans une société faite à l'image de nos faiblesses."

Et à supposer que les Juifs, certains Juifs, soient la cause de certains maux, n'a-t-on pas à mettre en regard, des bienfaits, des mérites dont toute l'humanité profite? N'ont-ils pas occupé, n'occupent-ils pas encore, une place éminente dans la science, les arts, les lettres, la politique, même dans la plus généreuse philanthropie? Si l'on honore Rothschild, n'est-il pas à propos d'honorer Maurice Hirsch, Jacob Schiff, Disraeli, Nathan, Straus, Ivan Bloch, Schubert, Bizet, Rachmaninoff, Rachel, Sarah Bernhardt, Einstein, Wasserman, Robert Koch, Lombroso, Luzzati, Georges Brandes, Bangwill, Thomas Mann et tant d'autres? Est-il légitime de charger un seul côté de la balance?

Tout cela est si plein de bon sens, de justice, que l'on s'étonne, encore une fois, d'avoir à le redire. Mais les temps sont tels, par malheur, qu'on ne saurait le redire assez.

Une bonne partie du livre expose le déplorable état des Juifs dans les pays voués à leur persécution: en Allemagne d'abord, où les excès dépassent toute mesure; mais aussi en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, et jusque dans l'Italie fasciste. On se croit revenu aux esclavages du passé et aux formes les plus cruelles de la barbarie primitive. Et cette peinture, à elle seule suffirait à tourner tout chrétien, tout homme, contre une théorie qui renverse les dictées souveraines de la pitié et de la nature.

M. Jacques Maritain a fait, par cette étude, une oeuvre de raison et d'équité saine, qui le montre un vrai philosophe, digne d'occuper une chaire catholique.

Louis DANTIN.

(1) Publié en traduction anglaise par Longmans, Green & Co., New-York, sous le titre: "A Christian looks at the Jewish Question." — \$1.00.

A la T. S. F.

Radio-Canada

LA SYMPHONIE DE CHAUTAQUA

Radio-Canada fera le relais du concert symphonique qui sera donné à l'amphithéâtre du lac Chautauqua, le samedi 5 août, à 11 heures du matin. Albert Stoessel dirigera.

Au programme, l'ouverture de l'opéra "La Princesse Jaune", de Saint-Saëns, "Southern Idyll", de Stoessel, "Mardi Gras", de Ferde Grofé, la "Boîte à musique", de Liadov, la "Chanson du moustique" et "Sheep and Goat", de Gulon.

MUSIC HALL

Des oeuvres de Schumann, de Mendelssohn, de Goossens, de Manuel de Falla, etc.

Henriette Schumann, pianiste, et la quatuor à cordes du Music Hall exécuteront "Scènes d'Enfants", opus 15, de Schumann, le dimanche 6, de midi à une heure, concert qui sera relayé par Radio-Canada. Le quatuor jouera également le Quatuor opus 27, en sol mineur, de Grieg, et des arrangements de "Cherry Ripe" et de "Sally in our Alley", de Bridge.

John Herick, baryton, chantera la "Serenade", de "Don Juan de Manara", de Goossens, "Il pleut des pétales de fleurs", de Baton, et "Seguidilla", de Manuel de Falla.

Mlle Schumann, pianiste, Jacques Gasselin, violoniste, et Gaston Dubois, violoncelliste, exécuteront, pour terminer, le Trio en ré mineur, opus 49, de Mendelssohn.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE PAR MM. BELLAND ET TRUDEL

MM. Jean Belland, violoncelliste, et Edmond Trudel, pianiste, donneront un récital de musique de chambre, le dimanche 6, à 2 heures de l'après-midi, pour l'auditoire de Radio-Canada. Ils joueront "Adagio", de Haydn, et la Sonate Op. 69, en La, de Beethoven, dont les mouvements sont comme suit: 1) Allegro ma non tanto, 2) Scherzo — Allegro Molto, 3) Adagio cantabile — Allegro Vivace.

DES OEUVRES DE LA LO, DE RAVEL ET DE DEBUSSY

Mischa Misshakoff, premier violon de l'Orchestre de la N.B.C., jouera la Symphonie Espagnole de Lalo, au concert du dimanche 6, à 3 heures de l'après-midi, à l'amphithéâtre du lac Chautauqua, concert qui sera relayé par la Société Radio-Canada.

L'orchestre exécutera, sous la direction d'Albert Stoessel, le "Carnaval Romain", de Berlioz, "Fêtes", de Debussy, et "Daphnis et Chloé", no 2, de Ravel.

LA MUSIQUE DES H. M. CANADIAN GRENADEER GUARDS

La musique des H. M. Canadian Grenadier Guard's Band, le dimanche 6, à 6 heures du soir, à Radio-Canada, exécutera, avec le concours de M. Armand Gagnier, clarinetliste, que l'on entendra en solo, le programme suivant:

Marche triomphale "Cleopatra", Mancinelli;

Ouverture "La Princesse Jaune", Saint-Saëns;

Désolation, Boccalari, Armand Gagnier, clarinetliste;

Sonnerie et marche régimentaire: a) Leicester Regiment, Air; Romiska; b) Royal Irish Regiment, Air; Garry Owen;

Adoration, Borowski;

Marches: a) "Coronel", Zehle; b) "Dawn of Freedom", Lotter.

RENDEZ-VOUS AVEC AGOSTINI

Giuseppe Agostini, chef d'orchestre, Charles Jordan, baryton et le chœur de "Rendez-vous" ont préparé, pour l'émission du dimanche 6, à 9 heures du soir, par Radio-Canada, le programme suivant:

Berceuse nègre, de Clutsam, par le chœur;

Souvenir, de Drdla, par l'orchestre;

Here's to Romanche, de Con Conrad, par Charles Jordan, baryton;

Danse de matelots, arrangement d'Agostini, par l'orchestre;

This is no Dream, de Tommy Dorsey, par le chœur;

Caprice, de Matt Malneck, par l'orchestre;

Chanson russe, de Leon Oulitzky, par Charles Jordan, baryton;

Angela Mia, arrangement d'Erno Rappee, par l'orchestre.

A Montréal, ce concert sera transmis par le poste CBM.

SEVILLANA

Sevillana, que dirige Henri Miro à Radio-Canada, reviendra sur les ondes le lundi 7, à 8 h. 30 du soir, avec un nouveau programme de musique d'expression espagnole: paso-doble, tango, rumba, etc.

Ciclo de España, B. Hennion;

Tango de los celos, V. Mascheroni;

La Dama Encarnada, M. Dixon;

Serenata Espanola, Friml;

Jota Arazonera, Albeniz;

Queja Pampera, Manuel Barajas;

Love Rumba, L. Pasquier;

Compadrito, A. Alberro;

Morena, Sarmiento.

CONCERT ESTIVAL

C'est M. Edmond Trudel qui sera au pupitre de chef d'orchestre lors du concert estival du mardi 8, à 9 heures du soir, à Radio-Canada. Germaine Bruyère, soprano, est aussi au programme, que voici:

Morning, Noon and Nigh, de Von Suppé, par l'orchestre;

"Je suis encore tout étourdie", (Manon) de Massenet, par Germaine Bruyère, soprano;

Valse, (Ballet de "Faust"), Entrée des Vierges Troyennes, de Gounod, par l'orchestre;

Night and the curtains dream, de G. Ferrata; The three cherry trees, de H. Johnson, par Mlle Germaine Bruyère;

Danse des Heures, ("La Gioconda"), de Ponchielli, par l'orchestre.

LIEDER

M. Richard Manning, ténor, chantera des lieder de Donaudy, de Manuel de Falla, de Roessen et de Bridge, le mercredi 9, à 10 h. 45 du soir, à Radio-Canada. Ce sont:

O del mio amato ben, Stephano Donaudy;

Cancion no 6 des "canciones populares espagnoles", M. de Falla;

Serrana (Danse espagnole populaire), M. de Falla;

O jour, que j'aime ta lumière, Roessen-Champion;

Love went a riding, Frank Bridge.

LE QUATUOR ALOUETTE

Le Quatuor Alouette reviendra au micro de Radio-Canada le jeudi 10, à 7 h. 30 du soir, en chantant "A la claire fontaine", "Les Raftmen", "Envoyons d'avant, nos gens", "C'est l'aviron qui nous mène", et "Vive la Canadienne".

Les membres du Quatuor Alouette sont MM. Jules Jacob, ténor, Roger Filiatrault, baryton, J.-André Trotter, basse, Emile Lamarre, basse, et Alexis Pépin, pianiste.

Leur directeur est M. Oscar O'Brien, compositeur et folkloriste.

SERENADE POUR CORDES

A ce concert que dirigera Jean Deslauriers et que diffusera Radio-Canada, le jeudi 10, à 8 h. 30 du soir, la soliste sera Mme Mary Friedman, mezzo-soprano. Voici le programme de ce concert:

"Fiddle Dance", de Percy Fletcher, par l'orchestre;

"Lungi Dal Caro Bene", de Bruno Huhn, par Mary Friedman, mezzo-soprano;

"Long Long Ago", de Cyril Scott, par l'orchestre;

"L'Amante, 1er mouvement de la Suite "Rakastava", de Jan Sibelius, par l'orchestre;

L'Eventail, de Jules Massenet, par Mary Friedman, mezzo-soprano;

Umoresca Scherzand, de Ippolito-Iwanow, par l'orchestre;

"Do Not Go My Love", de R. Hageman, par Mary Friedman, mezzo-soprano;

"Mexicali Rose", de Jack Tenny, par l'orchestre.

L'heure provinciale

La direction de l'Heure provinciale, toujours soucieuse de plaire à ses nombreux auditeurs du Québec, présentera dimanche prochain, le 6 août, une radiophonie spéciale sur la vie et l'oeuvre de Jean-Baptiste Lully, célèbre compositeur du grand siècle de Louis XIV. Les émissions consacrées aux illustres musiciens Debussy et Chabrier ont enchanté le public comme l'attestent les nombreuses lettres et appels téléphoniques reçus au bureau les jours qui suivirent ces radio-diffusions. Ces deux croquis étaient l'oeuvre d'Emile-Charles Hamel, journaliste et critique d'art de Montréal. Cette fois, l'oeuvre radiophonique au programme est signée de Jean Béraud, critique dramatique bien connu dans le monde théâtral. Cette émission fera revivre une époque brillante et raffinée du règne du Roi-Soleil et ne manquera pas d'être un véritable enchantement pour les auditeurs.

Les idées musicales sont confiées à un orchestre sous la direction d'Hector Gratton. Les illustres personnages seront interprétés de la façon suivante: Lully, André Treich; Molière, Jacques Auger; Louvois, Pierre Durand; Mlle de Montpensier, Estelle Mauffette; Mme Lully, Réjane DesRameaux; Pierre Perrin, Albert Roberval; Quinault, Jean-Paul Kingsley; Louis XIV, M. Lavigne. Ce programme, réalisé par Alfred Mignault, est mis en ondes par Jeanne Maubourg-Roberval et offert sous les auspices de l'honorable Joseph Bilodeau, ministre provincial du commerce, et de l'industrie.

LE REPORTAGE DU VOYAGE DU CABOT

Par Radio-Canada, au moyen d'enregistrement sur disque.

C'est le samedi 5, que l'avion-poste de l'Imperial Airways, le Cabot, prendra la route des airs à Southampton pour se rendre en Amérique. La British Broadcasting Corporation enregistrera sur la cire la cérémonie qui se déroulera quelques minutes avant le départ de l'avion et le disque sera remis au commandant du bord. Le Cabot amènera le dimanche 6, à Boucheville et le même soir, Radio-Canada diffusera le reportage ainsi enregistré.

Radio-Canada enregistrera également un reportage des préparatifs du départ du Cabot le jeudi, 10 août. Le disque sera utilisé le vendredi, 11, aux studios de la B.B.C.

LE IIIe CENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'HOTEL-DIEU

Paris-Mondial vient de faire parvenir à Radio-Canada un enregistrement phonographique d'une émission consacrée au IIIe centenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Cet enregistrement qui comporte deux allocutions, l'une de S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, l'autre, de S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, ainsi qu'une pièce de théâtre inspirée de l'oeuvre de Marie de l'Incarnation, sera diffusé le dimanche 6, de 4 heures à 5 h. 15 de l'après-midi.

Le jeu a été interprété sous la direction de Georges Colin, l'un des maîtres du théâtre radiophonique en France.

LA CLEF MAGIQUE

L'orchestre de Xavier Cugat, interprète par excellence de la rumba, prendra part à l'émission de la Clef Magique de la RCA le lundi, 7, à 8 h. 30 du soir, émission dont le poste CBF de Radio-Canada fera le relais. En plus de cet orchestre, il y aura également celui (l'orchestre Victor), dirigé par Nathaniel Schilkrett, les soeurs Rogers, etc.

L'ORCHESTRE CARNATION

Le chef d'orchestre au concert de Carnation dont les postes CBF et CBM feront le relais le lundi, 7, de 10 heures à 10 h. 30 du soir, sera Joseph Pasternack. Son programme est un hommage à la ville de Cologne. Un communiqué nous apprend que Pasternack a choisi des pièces du folklore germanique. Opal Craven, soprano, chantera un air de Brahms et l'orchestre exécutera entre autres, la Chevauchée des Walkyries, de Wagner.

LA SYMPHONIE DE LA N.B.C.

C'est Izler Solomon qui dirigera le concert symphonique de la N.B.C. le dimanche 6, de 8 heures à 9 heures du soir, concert dont Radio-Canada fera le relais. Solomon est chef d'orchestre de la Symphonie de l'Illinois. Il s'est évertué à faire connaître les oeuvres de compositeurs contemporains. Il s'est acquis à ce point de vue les sympathies de la critique musicale aux Etats-Unis. Il est né à Saint-Paul, Minnesota et est âgé de vingt-neuf ans. C'est l'un des rares chefs d'orchestre de naissance et de formation américaine qui ait obtenu autant de succès en Amérique.

FIRESTONE

Margaret Speaks, soprano, fera entendre Chant Hindou, de Rimsky-Korsakoff, Marchita, de Scharztinger, l'air de la Valse, de Puccini, Ah, Sweet Mystery of Life, de Victor Herbert, au concert Firestone, concert dont le poste CBM de Radio-Canada fera le relais.

L'orchestre symphonique exécutera, sous la direction d'Alfred Wallenstein, les Merry-makers, de Coates, Gold and Silver Waltz, de Lehár et Shepherd's Hay, de Percy Grainger.

LE BANQUET EN L'HONNEUR DU T. H. MACKENZIE KING

Les postes de Radio-Canada transmettront le mardi, 8, de dix heures à onze heures du soir, les discours qui seront prononcés au banquet organisé à Toronto par le parti libéral national en l'honneur du Très honorable W.-L.-Mackenzie King, premier ministre du Canada.

RADIO-THEATRE

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le mercredi, 9, à huit heures du soir, un acte de Robert de Fiers et Caillavet, "Le coeur à ses raisons". Les interprètes seront MM. Jean Nel (Jacques Astenay), René Arthur, (Lucien de Jullienne) et Léo Ellen (François Vernière).

Cette comédie sera jouée aux studios de Radio-Canada à Québec, — poste CBV — et relayée par les autres postes du secteur français de la Société dans la province. Mise au micro et régie, M. René Arthur.

Ce sont également des artistes de Québec qui ont été chargés des émissions théâtrales des mercredis, 16 et 23 août. M. René Arthur les dirigera.

LE QUATUOR ESPAGNOL

Le Quatuor Espagnol que dirige Harry Clarke aux studios de Radio-Canada à Montréal chantera le mardi, 8, à 7 h. 30 du soir, les airs suivants: Maria my own, de Lecuona, Barrio Reo, de Tugazot, Coni-coni, de Gonzales et Green Eyes, de Nila Menendez.

PAUL DE MARKY AU CLAVIER DU SONABEL

M. Paul de Marky, pianiste, exécutera au clavier du Sonabel, le jeudi, 10, à 6 h. 45 du soir, pour l'auditoire de Radio-Canada, les oeuvres suivantes: Etudes, opus 25, de Chopin, Arabesque, no 1, de Debussy et Spring Voices de Strauss.

Les obsèques de M. l'abbé Gohier curé à Saint-Sauveur

S. Exc. Mgr Gauthier et un grand nombre de prêtres y ont assisté

Le 26 juillet, ont eu lieu, à Saint-Sauveur, les imposantes obsèques de M. l'abbé Eugène Gohier, curé de cette paroisse, décédé le 23 juillet.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont, assisté de l'abbé U. Labelle, curé de Sainte-Genève comme diacre et, comme sous-diacre de l'abbé J.-H. Papineau, curé de Sainte-Clotilde, de Montréal.

L'absoute fut donnée par S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, assisté de M. l'abbé E. Dubois, curé de Saint-Jérôme, et de M. l'abbé Philippe Labelle, vice-supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse.

Dans le sanctuaire, au trône, S. Exc. Mgr Georges Gauthier ayant à ses côtés MM. les abbés E. Dubois et Philippe Labelle. On remarquait également Mgr E. Massé, préfet apostolique de Lintang, MM. les abbés J.-A. Beauséjour, Henri Arbour, curé de Mont-Rolland; Eugène Poirier, vicaire à Sainte-Catherine; Georges Truot, Paul Delplaque, A. Falardeau, curé de Saint-Benoît des Deux-Montagnes; J. Higon, curé de Saint-Canut; S. Gascon, C. Pigon, curé de Saint-Hippolyte; Antoine Saint-Pierre, Albert Caron, vicaire à Saint-Stanislas de Montréal; J. Poissant, de Saint-Jean; J.-H. Lecourt, curé de Saint-Isidore de Laprairie; Emery Laporte, vicaire à Sainte-Genève; Edouard Lafortune, de Saint-Jérôme; Charles-Edouard Desmarais, de Saint-Jérôme; René Desjardins, ass.-aumônier à Saint-Jean-de-Dieu; Guy Racicot, vicaire à Saint-Benoît; Emile Dubois, professeur au séminaire de Valleyfield; le R. P. Jovite Filion, supérieur de Notre-Dame de Montfort; Paul-Emile Gauthier, de Val-Morin; Alphonse

L'Ordre des Forestiers Indépendants

Protection pour toute la famille

Secours en maladie & Accidents
Assistance aux enfants orphelins
Rente de vieillesse
Protection advenant l'invalidité
Clause Double Indemnité, ETC.
Prime payable mensuellement ou annuellement au gré de l'assuré.

Plan idéal d'assurance vie

Pour plus de renseignements, communiquer avec

J.-T. CLEMENT, gérant

ASSURANCES GENERALES

330 rue SAINT-GEORGES Tél. 171 SAINT-JEROME

Parmi la foule nombreuse qui figurait dans la nef on remarquait les trois marguilliers, MM. Damien Trotter, Joseph Léonard et Charlemagne Aubin, Armand Leduc, maire de Saint-Sauveur-des-Monts; les deux frères du défunt, MM. Joseph et Damase Gohier, de Saint-Hippolyte; des religieux des SS. NN. de Jésus et de Marie, le Dr J.-O. Lapointe, MM. A. Bélanger, W. Aubry, Jos. Foisy, T. Fournelle, Avila Pagé, C. Desjardins, Charles-E. Hébert, le Dr J. Poirier, Jacques Lapointe, le Dr Alcide Mathieu, L. Mondor, J.-N. Latour, J.-M. Vaillancourt, S. Béliste, E. Merrill, A. Poirier et un grand nombre d'autres.

dement étoffé: "Mères et filles, amies et ennemies?" De Marius Barbeau, des réflexions sur la situation de l'habitant, l'intéressante collaboration régulière de Germaine Guévremont qui continue son vivant roman "Tu seras journaliste"; celle de "madame-docteur", exclusive à PAYSANA; les révélations sensées et si justes de Flore Chaput sur la beauté réelle.

Les illustrations bien vivantes, les modèles de tricot et de broderie toujours pratiques... Tant de choses pour dix sous par mois.

L'abonnement à PAYSANA est d'un dollar par an. Case postale 25, Montréal.

PIEDS BRULANTS, DEMANGEAISONS

Allez chez n'importe quel bon pharmacien, aujourd'hui, et procurez-vous une bouteille originale d'huile d'Émeraude Moone. Soyez sans inquiétude — cette puissante huile pénétrante vous apportera tant de soulagement et de confort que vous serez capable de faire votre travail sans endurer ce malaise si incommodant.

Frottez-vous librement avec de l'huile d'Émeraude, ce soir: elle ne tache pas et est économique. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits. Procurez-vous en chez n'importe quel bon pharmacien, partout.

LIVRES — JOURNAUX REVUES

PAYSANA DE JUILLET

Après le courageux article de la directrice sur la question du suffrage féminin, paru en mai, et celui de juin sur les livres à l'eau de rose, PAYSANA s'affirme davantage revue d'idées constructives. Et voici juillet, s'ouvrant sur un paysage de Bretagne où madame Gaudet-Smet a séjourné dans sa tournée d'Europe.

D'Odette Oigny, un article soli-

DUNLOP FORT MÈNE LE MONDE AVEC LES PNEUS DENTES

Le seul pneu au monde muni de 2000 dents en caoutchouc solide; plus de 5000 arêtes vives, mordant, agrippant la route vous donnent une traction silencieuse et sûre.

Vendus par GARAGE ROLAND PAUZE SAINT-JEROME ACCESSOIRES D'AUTOS

Équipés avec le **DUNLOP** "LE MEILLEUR PNEU AU MONDE"

DUNLOP "90"
Un pneu 4-plis, de qualité tout à fait remarquable. Roulement silencieux. Structure en Corde-Câble et semelle antidérapante extra-forte.

Syntonisez Nazaire & Barnabé

CASIMIR: — Réussira-t-il à échapper à Nazaire avec l'argent?

C.K.A.C. 7.30 à 7.45 p.m.
C.K.C.V. 8.30 à 8.45 p.m.
C.J.B.R. 7.45 à 8.00 p.m.
tous les soirs

FULGENCE: — Bougrine d'affaire! T'es mieux de dépecher Nazaire car d'après ma montre VEDETTE, tu ne réussiras jamais à rejoindre CASIMIR.

NAZAIRE: — Torbrûle, Torbrûle! Comme tu le vois, je ne conduis pas la une vieille picouille mais une fameuse bicyclette Gachon. Torbrûle de torbrûle, je te dis que ça marche, surtout quand on a pris du Livrol le matin et qu'on mange des gâteaux STUART. Pas besoin de t'en faire je rejoindrai ton Casimir.

IMPORTANT ATTENTION

AVANTAGES

Il n'est pas une personne qui ne desire profiter des avantages nombreux et alléchants offerts au public par les Laboratoires France-Canada Limitée sous forme de magnifiques primes telles que:

Les montres VEDETTES, la VEDETTE des montres. Les fameuses bicyclettes GACHON, fabriquées par la populaire famille de cyclistes Gachon, de Montréal, la bicyclette des cyclistes d'expérience. Des centaines de bouteilles de parfum LOR-MEL. Les excellents Biscuits MAY-WEST. AIR-LINE. CROQUETTES et MARIE-STUART, fabriqués par la compagnie STUART Limitée.

CONDITIONS

Vous n'avez qu'une chose à faire: Joindre le nombre toujours croissant des clients des Laboratoires France-Canada Limitée afin de compter parmi les heureux gagnants des primes multiples et de haute qualité, énumérées plus haut.

Car c'est un fait digne de mention, et presque sans précédent, la compagnie France-Canada Limitée distribue chaque jour à ses clients 50 primes.

N'hésitez pas: devenez aujourd'hui même un des clients réguliers des Laboratoires France-Canada Limitée. De cette façon vous vous ménagez l'agréable surprise de compter au nombre de nos 50 gagnants quotidiens, en plus de vous assurer la satisfaction que procure chaque produit offert par Les Laboratoires France-Canada Limitée.

C'est la saison des vacances!

C'EST MAINTENANT — alors que vous projetez d'heureuses vacances — qu'il faut équilibrer votre budget grâce aux **ECONOMIES REALISEES A LA PHARMACIE REXALL!** Nous vous offrons pendant le mois de juillet, de nombreuses valeurs dans chaque département — des **VALEURS** qui sont rendues possibles seulement parce que nous achetons directement de la **Unitd Drug Company**, sans passer par un tiers. Venez choisir **DES MAINTENANT** ce dont vous avez besoin pour vos vacances.

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant
CHOIX SERVICE QUALITE
Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges
Voisin du marché, à Saint-Jérôme
Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir

Nouvelles de Saint-Jérôme

LA TERRASSE DE LA RIVIERE DU NORD

On continue l'organisation de la future promenade sur les bords de la rivière du Nord.
Cette terrasse promet d'être très belle. L'année dernière, grâce à un substantiel subside du gouvernement d'Ottawa, on a construit un quai en béton, du pont central jusqu'au boccage de M. Charles-Edouard Marchand.
La ville vient d'installer douze lampadaires dont l'éclairage offre, le soir, un magnifique aspect.
Nous espérons que l'on procédera sans délai au nivellement du terrain, à la plantation d'arbres, au tracé des allées.

Elections chez les Chevaliers de Colomb

Hier soir avaient lieu chez les Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme, les élections des officiers pour le prochain terme.

M. Arthur-L. Michaud a été réélu grand chevalier pour un 3^e terme; les autres officiers sont: MM. J.-H. Desjardins, député grand chevalier; J.-Antony Lessard, chancelier; Conrad Bourbeau, secrétaire-financier; Damase-D. Desjardins, trésorier; Alfred Foisy, secrétaire-archiviste; Léopold Lachance, intendant; Antoine Vaillancourt, Alfred Langois et Raymond Weyland, syndics; Camille L. de Martigny, avocat; Claude Michaud, cérémoniaire; Auguste Larivière, sentinelle intérieure; Fred Mayer, sentinelle extérieure.

Au couvent de Saint-Jérôme

Le pensionnat des Saints-Anges, de Saint-Jérôme, dirigé par les RR. SS. de Sainte-Anne, ouvrira ses classes le mercredi 6 septembre prochain.

Le cours d'étude comprend:
Cours primaire: 7 ans;
Cours Lettres-Sciences ou Universitaire: 4 ans;
Cours Commercial: 2 ans.
On peut entrer au Cours commercial après la 9^e année du nouveau programme, ou bien la 8^e de l'ancien, ou 2 ans de Lettres-Sciences.
Le prospectus de la maison est fourni sur demande. Tous sont cordialement invités à visiter ce magnifique établissement des plus modernes.

Au collège

Plus de cent junioristes du noviciat des FF. des Ecoles Chrétiennes, de Laval-des-Rapides, ont passé trois semaines au collège de Saint-Jérôme.

Plusieurs scholastiques de la même communauté ont séjourné aussi quelque temps au collège, dans le cours du mois de juillet.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.
TAKIP
2 ans le mot, minimum 10c. ou 3 insertions pour \$1.00.

AGENTS DEMANDES pour vendre 500 produits connus et vous permettant de faire de bons revenus. Proposition exceptionnelle. Ecrivez à J.-A. Renaud, Produits "RENA", 752 Rachel Est, Montréal. 28a-c.

VOULEZ-VOUS VOUS CREER UNE SITUATION ENVIEBLE?
Si vous jouissez d'une bonne réputation, avec un équipement de voyage, voici l'occasion unique que vous recherchez. Travail à l'année — Bons profits dès les débuts — Ligne complète de nécessités quotidiennes — Produits alimentaires, remèdes, savons GRATUITS, produits vétérinaires et du Liquide à Mouches. Débutant devra être satisfait d'un revenu hebdomadaire de \$30.00 au début. Crédit alloué. Ecrivez immédiatement à La Compagnie J. R. Watkins, Montréal, P. Q., Dépt. Q-St-J 2. 21-28-4-11-c

TERRE A VENDRE
Avec rouling, bon marché, cause de maladie. S'adresser à Zoël Drouin, Côte double, Saint-Jérôme. 21-28-4-P.

ON DEMANDE
Un jeune homme pour la livraison en bicyclette. S'adresser à 560 rue Labelle, Saint-Jérôme.

A VENDRE
Ameublement complet de salle à manger, presque neuf, à grande réduction et à de bonnes conditions, aussi une petite table Chesterfield. S'adresser à 221 rue Labelle, chez Mme J.-E. Leduc, Saint-Jérôme.

HOMMES DEMANDES
Si réellement vous voulez travailler et faire bon salaire, devenez détaillant Jito. Venez 225 produits nécessaires dans chaque foyer, thé, café inclus. 30 jours d'essai. SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui: JHS, 1425 Montcalm, Montréal.

TERRAINS DEMANDES
Dans Laurentides, bord lac, près chemin de fer, prêt à bâtir. Compromis pour bas prix. G. ST. GEORGES, 1896 Préfontaine, Montréal.

Farfave du collège
Sur l'invitation de M. le curé Monty, de Val-David, la farfave du collège, sous la direction du révérend Frère Radulphus, doit se rendre à une fête champêtre, demain soir. Il y aura parade et concert.

La fanfare de Saint-Jérôme
La fanfare de la ville donnait son concert hebdomadaire sous les auspices de la Brasserie Molson, hier soir, au kiosque du parc C.P.R.
Dimanche, les musiciens feront leur excursion annuelle au Camp Maupas, à Val Morin.

Une nouvelle industrie
M. Cominick, chef de l'industrie de céramique qu'il doit établir à Saint-Jérôme, est à étudier les plans de la manufacture dont il commencera sous peu la construction.

La construction
La construction va bien à Saint-Jérôme. En plus des nouvelles demeures construites dernièrement, d'autres doivent être entreprises bientôt, dans les différents quartiers de notre ville.

Le guide des adresses
M. Emile Martin est à préparer l'almanach des adresses de la ville de Saint-Jérôme. Cette édition annuelle paraîtra à la fin du mois d'août.

La troupe "Imperial 3-Etoiles" à l'arena
Le lundi, 14 août prochain, en matinée et en soirée, la troupe de vaudeville "Imperial 3-Etoiles" présentera à l'arena Saint-Jérôme, un spectacle de premier ordre, offert par l'Imperial Oil Limited.

Ces représentations sont données gratuitement, et tout le monde est invité. On n'a qu'à se procurer un billet d'entrée de n'importe quel vendeur Imperial de Saint-Jérôme. Le spectacle commence à 2 h. 30 en matinée et à 8 heures, en soirée.

A Saint-Jérôme
Etaient dans notre ville, ces jours-ci: M. J.-Pamphile Laplante, régisseur de Beauharnois, père de notre nouveau concitoyen le docteur Albert Laplante; M. Pierre Trudeau, de Beauharnois, beau-frère du docteur Laplante.

Fiançailles
M. et Madame Jérémie Forget, de Saint-Jérôme, autrefois de Sainte-Scholastique, annoncent les fiançailles de leur fille Lucille avec M. Henri Lavoie, de Buckingham, fils de M. et Mme Raymond Lavoie, de Eastman.

Prochain mariage
On annonce pour le 24 du mois d'août le mariage de Me Camille de Martigny avec Mlle Françoise Sigouin.

MARIAGE

Lauzon-Raymond
Samedi matin, en l'église de Saint-Jérôme, a été célébré le mariage de Mlle Florence Raymond, fille de M. et Mme J.-B. Raymond, avec M. Fernand Lauzon, fils de M. et Mme Emile Lauzon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Paul Labelle. M. Philippe Raymond, frère de la mariée servait la messe. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de chiffon imprimé bleu Marie-Antoinette, d'après Schiaparelli, avec voile de tulle illusion orné de paradis de même ton; des lis et du muguet composaient sa gerbe. M. Lauzon était le témoin de son fils.

Après la cérémonie, Mme Raymond a reçu à déjeuner, chez les Chevaliers de Colomb, avenue Laviolette, où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Fernand Lauzon partirent ensuite, en automobile, pour un voyage en Gaspésie. Mme Lauzon portait pour voyage, un ensemble de laine beige, garni de renard naturel et des accessoires mauves.

M. et Mme Fernand Lauzon ont reçu de nombreux cadeaux. Nous leur offrons nos souhaits de bonheur.

De retour
M. et Madame Edmour Juneau sont de retour de leur voyage de noces à Boston, Old Orchard et Portland, Maine. Ils habiteront au no 36, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Naissance
M. et Madame René Lemay, née Marie Lauzon, font part de la naissance d'un fils baptisé le 22 juillet dernier, par le R. Père Lauzon, de la Compagnie de Marie, cousin de la mère de l'enfant, qui reçut les noms de Joseph-Alfred-Albert. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Alfred Desjardins, oncle et tante de l'enfant, et la porteuuse, Madame Joseph Lemay, tante de l'enfant.

Le nouvel annuaire du téléphone

Pour commémorer la visite au Canada de Leurs Majestés, le roi Georges VI et la reine Elisabeth, les armoiries royales, imprimées en encre bleue, ornent la couverture du nouvel annuaire téléphonique de Saint-Jérôme et des environs. Cet annuaire vient d'être envoyé par la poste aux abonnés locaux de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

"Les armoiries royales qui remplacent le dieu grec symbolisant l'esprit des communications, sont le seul ornement qui figure sur la couverture du nouvel annuaire", expliquait le gérant de district du Téléphone Bell, M. J.-J. Morrin. "Au haut et au bas de la couverture, y lit le nom de la Compagnie, la date de l'édition et les endroits où il est distribué."

"Le nouveau volume renferme en tout 4,500 changements d'inscriptions. On en trouve presque 3,800 dans les pages blanches de l'annuaire où sont inscrits alphabétiquement les noms, adresses et numéros de téléphone des abonnés. Les pages jaunes de la section classée contiennent près de 700 modifications."

"Par suite du grand nombre de changements apportés à l'annuaire depuis la dernière édition", ajoutait M. Morrin, "il est très important de consulter le nouveau livre avant d'appeler en vue d'éviter les communications erronées."

Au Blue Room du domaine d'Estérel

Il y avait foule mercredi soir dernier, pour le "Kindergarten Night", au Blue Room du Domaine d'Estérel, au Lac Masson. Ces soirées deviennent de plus en plus populaires. Mercredi prochain, un grand bal "BLEU & BLANC" a été organisé. Il y a danse également tous les soirs. L'orchestre est toujours sous l'habile direction d'André Durieux.

Bingo à Lesage

Durant la saison estivale, tous les samedis soirs, un Bingo a lieu sur le terrain de l'église, à Lesage, au profit des oeuvres paroissiales. Tout le monde est cordialement invité. L'entrée est gratuite.

Tués par la foudre à Saint-Canut

Un père et son fils ont été électrocutés à Saint-Canut, lundi dernier. Ce sont M. Théodule Gauthier, âgé de 57 ans et son fils, Henri Gauthier, jeune homme de 22 ans. Ils ont été trouvés tous deux, vers 4 heures lundi après-midi, gisant sous un érable. Leurs corps portaient des brûlures car ils avaient été victimes de la foudre. Un verdict de mort accidentelle a été rendu, plus tard, par un jury qui était sous la présidence du Dr G. Latour, de Saint-Jérôme, le coroner du district de Terrebonne.

Cercle d'études fondé à Montréal par les libéraux

Un cercle d'études: "L'Opinion libérale", vient d'être fondé à Montréal. Son but, avons-nous appris, est d'y discuter des principaux problèmes politiques d'ordre tant fédéral que provincial, puis, au moyen de causeries radiophoniques hebdomadaires, le dimanche soir de 7 heures 45 à 8 heures, de rendre publiques les conclusions auxquelles on en sera venu. Telles causeries seront faites par différents membres, actuellement au nombre d'une soixantaine et recrutés dans les milieux professionnels, industriels, commerciaux et ouvriers. L'élément des "moins de 40 ans" prédomine dans le nouveau cercle.

Il y a eu, hier, réunion des auteurs du mouvement en vue de l'élection des directeurs de "L'Opinion libérale". M. Emile Massicotte, notaire, a été élu président.

Une première causerie à la radio sera donnée, le dimanche, 6 août courant, afin de révéler au grand public le sens précis des activités du nouveau cercle.



Vendredi et samedi 4 et 5 août

Programme spécial avec trois grands films: "MAMAN COLIBRI", avec Huguette Duflos et Jean-Pierre Aumont; "CHANSON D'UNE NUIT", avec Jean Klepura, Pierre Brasseur et Lucien Baroux; "CRIME TAKE A HOLIDAY", avec Jack Holt et Marcia Halston. — Série "Secrets of Treasure Island", 4e épisode.

Dimanche et lundi 6 et 7 août

Programme double français: "VIDOCQ", avec André Brulé, Nadine Vogel et René Ferté; "ALEXIS, GENTLEMAN CHAUFFEUR", avec André Luguet et Suzy Prim. — Eclair-journal.

Mardi, mercredi et jeudi 8, 9 et 10 août

Programme double anglais: "THE GIRL DOWNSTAIRS", avec Francisca Gaal et Franchot Tone; "THE LONE WOLF SPY HUNT", avec Warren William et Ida Lupino. — Comédie.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST
AVOCATS
160, avenue Parent
SAINT-JEROME
Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST
Téléphones: 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
295 rue Main
Tél. 60
LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — Montréal

AVOCAT

Raymond Raymond
AVOCAT
Tél. 310
(Edifice Club Saint-Antoine)
Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais
SAINT-JEROME
Téléphone résidence: 767
Les samedis et dimanches à SAINTE-AGATHE

AVOCAT

Paul Larose L.L.B.
AVOCAT
128 rue Blainville
SAINT-THERESE
Téléphone 50

AVOCAT

Louis Mignault
ARPENTEUR-GEOMETRE
Tél. No 25
320, rue Saint-Georges
Immeuble Léonard
SAINT-JEROME

Courses à Rawdon

Les courses qui devaient avoir lieu à Rawdon les 29 et 30 juillet ont été remises à demain et dimanche, 5 et 6 août, à deux heures de l'après-midi, heure solaire.
Il y aura \$500.00 en bourses samedi, trois classes, 2.17 et 2.23 (Free for All) et dimanche, \$400.00 en bourses, trois classes. Sur le terrain, il y aura diverses attractions et fanfare.
Les organisateurs de Rawdon ont les meilleurs chevaux de la province qui sont actuellement entraînés pour le grand circuit. Le président

AVOCAT

GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5 rue Préfontaine

AVOCAT

J.-A. Beaulieu, c.r.
AVOCAT
324 rue Saint-Georges
SAINT-JEROME
Tél. 761 (Hôtel Plouffe)

NOTAIRE

Jean-Paul Léonard
NOTAIRE
Tél. No 25
320, rue Saint-Georges, S.-JEROME
Immeuble Léonard
Successeur de J.-Victor Léonard, registraire

AVOCAT

RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE LICENCIE ET AGREE
(Chartered accountant)
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES
425, avenue VIGER, MONTREAL

MEDICIN

Dr Albert Laplante
MEDECIN-CHIRURGIEN
310 rue Saint-Georges
Tél. 623
SAINT-JEROME

est M. W. Tinkler, le vice-président. M. Med. Pelletier, et le secrétaire M. Gaston Cloutier, propriétaire de l'hôtel Manoir, de Rawdon.

L'honorable M. Godbout à Mont-Laurier le 13 août

M. Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral pour le district de Montréal, nous prie d'annoncer qu'il y aura grande assemblée régionale, le dimanche 13 août courant, à Mont-Laurier, comté de Labelle, et que l'honorable Adélard Godbout y sera le principal orateur.

Domaine d'Estérel — Lac Masson

BLUE ROOM

André Durieux et son orchestre continental
DANSE TOUS LES SOIRS
Pas de charge de couvert

Dancez sur la "Pergola fleurie"

Lunch: \$1.00 — Diner musical: \$1.50
SPECIAL: mercredi, 9 août

BAL BLEU & BLANC

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin
LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus Forte Plus Savoureuse
10c. 90¢
26c. 200¢
40c. 280¢
LONDON CLUB
London Dry Gin
PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIE LIMITED, Montréal et Brantford
THREE CASTLES
Liquor Whisky

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme Bureau existant depuis 38 ans

VENTE D'ETE

Venez nous voir pour vos achats de mercerie et confection

Nous avons plusieurs lignes de vêtements d'été à écouler sans égards au prix coûtant.

Les échantillons de tissus d'automne des grands tailleurs Tip Top, Johnston et Lishman, nous sont arrivés.

Nous nous spécialisons dans les vêtements pour hommes et jeunes gens.

PROFITEZ DE CETTE VENTE POUR ECONOMISER

J.-W. CYR
314 rue Saint-Georges - Tél. 448 - Saint-Jérôme